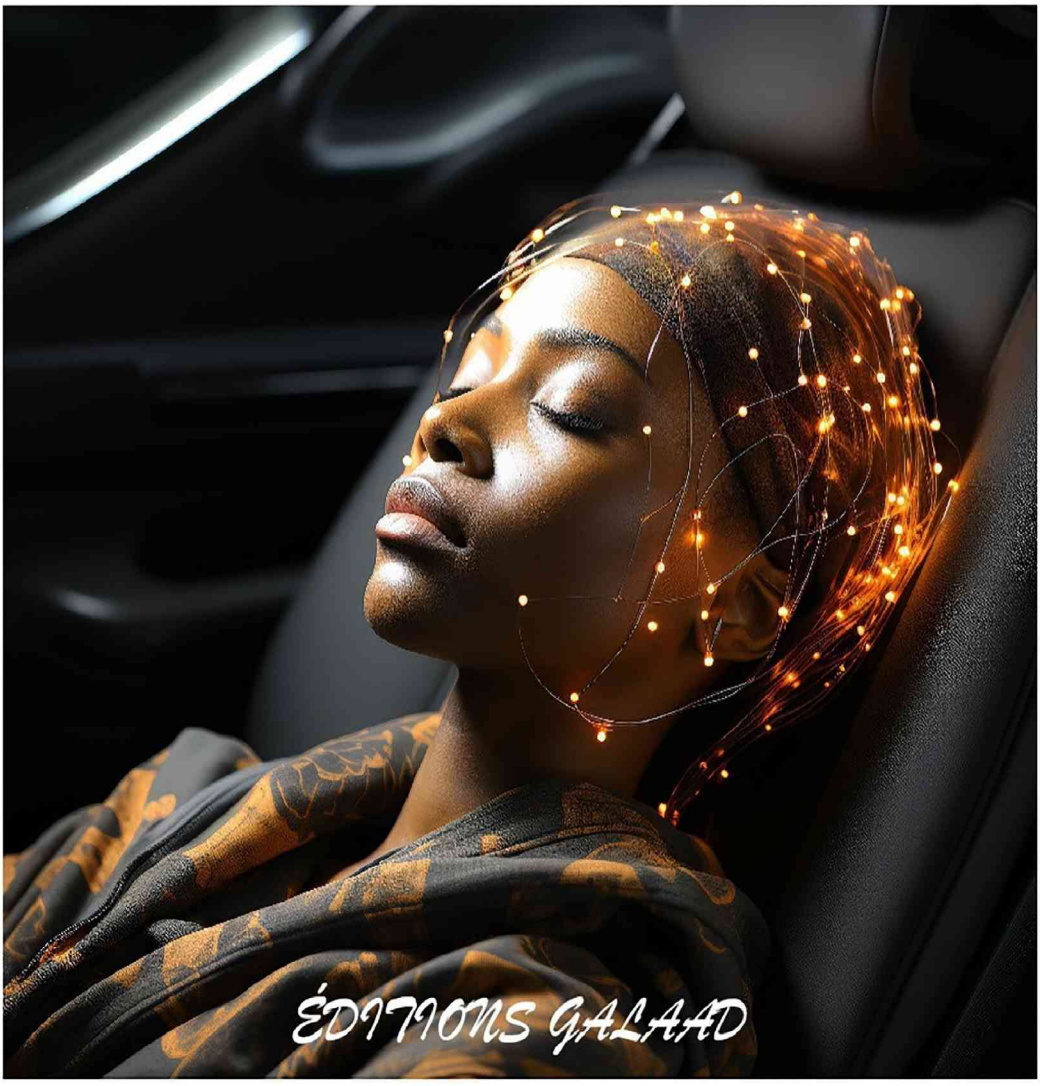
M. Kenny Ronald PIERRE

# Nise : Vivre mieux ses rêves et ses visions, Bible en main

(tome 4, avec images en couleur)

## *Significations des moyens de locomotion que nous voyons dans nos rêves et visions, Bible en main*



ÉDITIONS GALAAD

*Extrait du livre :*

# Nise : Vivre mieux ses rêves et ses visions, Bible en main

(tome 4, avec images en couleur)

*Les rêves et les visions, énigmes prophétiques de Dieu à l'adresse des hommes*

*1ère édition collector : l'Amour des Cieux pour le salut du peuple chrétien*

Kenny Ronald PIERRE

# Table des matières

– 1.1. Étude des symboles secondaires qui déterminent la réalité littérale d'un véhicule....3
° 2 – De souffrance et d'encre....36

## 1.1 Étude des symboles secondaires qui déterminent la réalité littérale d'un véhicule

Nous venons de voir que le symbole du véhicule, anciennement le char, représente un métier, un ministère ou la condition sociale.

Découvrons maintenant d'autres détails liés aux véhicules, nous permettant de mieux comprendre leur finalité. Ce sont les symboles complémentaires qui accompagnent celui du véhicule que nous voyons en rêves ou en visions et qui déterminent sa finalité littérale.

> **Exemple :** *dans un de mes rêves, j'ai vu deux personnes venir vers moi, elles étaient assises à l'avant d'une voiture qui avait cinq portes. Ce véhicule avait dû être rouge jadis, mais la peinture était délavée et la carrosserie en mauvais état ;*
> *C'était un modèle qui ne se commercialisait plus, mais qui roulait encore. Ces personnes m'ont proposé d'œuvrer avec elles.*



> *Dans ce rêve, l'objectif était que je puisse amener à leurs membres de nouvelles connaissances, que je semblais être le seul à détenir.*
> *J'ai répondu par l'affirmative à leur offre et ils ont exprimé leur joie, ma présence visiblement était importante pour eux.*
> *Ils m'ont alors invité à venir avec eux et m'ont proposé de monter à l'arrière de leur voiture.*

*En regardant par la vitre de la voiture, j'ai vu un imposant tas d'excréments humains qui se trouvait sur la banquette arrière.*
*À ce moment-là, je leur ai exprimé ma condition première qui était qu'ils enlèvent ces excréments et nettoient le siège de la voiture avant que je puisse y pénétrer.*
*Ils ont répondu qu'ils allaient s'en occuper. J'avais le sentiment que ces excréments qui se trouvaient dans leur voiture ne les dérangeaient absolument pas. C'est ainsi que tout heureux, ils sont partis pensant que je leur étais acquis, mais je savais dès lors que je ne collaborerais pas avec eux.*

Afin que vous ayez un exemple concret de l'interprétation des rêves et des visions, je vous ai présenté celui-ci et je m'en vais vous décrypter les symboles que j'ai vus.

Le premier point à considérer est le symbole de la voiture.

*Nous avons déjà vu qu'il représente une entreprise ou un ministère, pouvant donc être au niveau d'un État ou d'un groupe religieux.*

Le fait que ces personnes soient venues vers moi symbolise qu'elles sont soit des gérants d'un salon de coiffure, car c'est mon métier, soit qu'elles travaillent pour une administration de l'État ou encore qu'elles dirigent un groupe religieux, car mes écrits englobent ces trois aspects.

Poursuivons. L'état de délabrement du véhicule indique que c'est un endroit qui a rejeté le Seigneur et qui se retrouve en grande difficulté.

Pour symboliser cette réalité, il nous faut nous intéresser à un autre symbole, celui d'une maison en ruine mais avant, voyons ce que représente une maison. À cette fin, lisons ce qui suit :

**« […] Celui qui a construit une maison a plus d'honneur que la maison même. Chaque maison est construite par quelqu'un,** *mais celui qui a construit toutes choses, c'est Dieu.*

**Pour Moïse, il a été fidèle dans toute la maison de Dieu, comme serviteur, pour rendre témoignage de ce qui devait être annoncé ; mais Christ l'est comme Fils sur sa maison ; et sa maison, c'est nous [...] ».** *[Hébreux 2 versets 3-6, Bible Louis Segond].*

Le symbole de la maison matérialise, dans le langage prophétique, une œuvre, un ministère. Ici, il est parlé de l'œuvre de Moïse. Il était un puissant prophète du Seigneur ; ce faisant, la maison qu'il a construite symbolise son ministère comme prophète du Seigneur.

nous l'avons déjà rencontré dans le cas des prophètes Élie et Élisée, leur ministère en tant que prophètes était symbolisé par des chars.

Nous comprenons donc que de même que les symboles d'une vache équivalent à celui d'un épi *[Genèse 41 versets 26-27],* celui d'un véhicule (char) et celui d'une maison symbolisent la même chose, il s'agit ici d'un ministère ou d'un travail.

Maintenant ce point acté, découvrons la réalité liée à une maison en ruine : **« Mais si vous n'écoutez pas ces paroles, je le jure par moi-même, dit l'Éternel, cette maison deviendra une ruine. »** *[Jérémie 22 verset 5, Bible Louis Segond]*.

Une maison qui, peu à peu, devient en ruine, symbolise un lieu rebelle au Seigneur, que ce dernier rejette et frappe.



Revenons au symbole de la vieille voiture que j'ai vue en rêve. À l'instar du symbole d'une maison en ruine, cette vieille voiture, à l'apparence d'une épave, représente un lieu qui s'est élevé contre le Seigneur, qui n'écoute pas ses paroles et que ce dernier a abandonné et frappé.

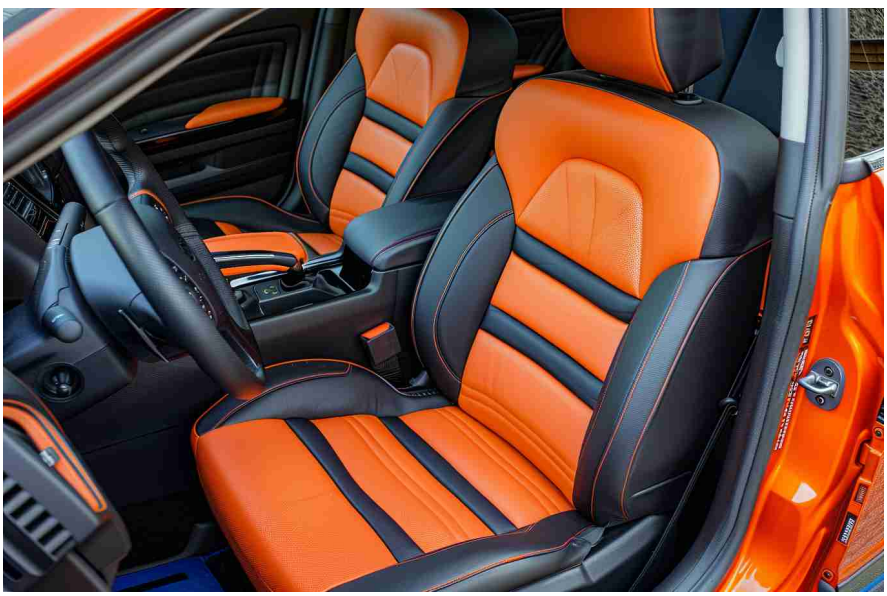
Un autre symbole, celui de l'excrément, que j'ai vu dans ce rêve que nous décortiquons, démontre que ces personnes continuent sans vergogne à rejeter la parole de Dieu.

La réalité du symbole des excréments représente les iniquités à cause desquelles le Seigneur nous rejette.

Je vous en dis plus sur ce symbole dans le *tome III de ce livre* à la partie intitulée *« Étude du symbole prophétique des excréments ».*

Ainsi, le fait que dans ce rêve, je refuse d'entrer dans cette voiture tant que cet imposant tas d'excréments, qui ne semblait pas déranger ses propriétaires, y demeure, symbolise mon refus de m'associer aux iniquités de ces gens. Ils devront donc mettre en place une réforme drastique pour éliminer de leurs enseignements, doctrines ou écrits tout ce qui contrevient à la parole de Dieu.

Découvrons maintenant un nouveau symbole, celui des sièges de la voiture ainsi que leur réalité prophétique.



Avant tout, il ne faut pas perdre de vue que la voiture est un lieu, pouvant être une entreprise, une administration, un État ou un royaume, une Église, etc.

Ce qui fait que les sièges de la voiture sont en fait des chaises de bureau, des fauteuils de direction, des trônes, etc.

Fort de ces bases, découvrons ce que symbolise le fait d'être assis sur un siège dans le langage prophétique :

*« Alors la mère des fils de Zébédée s'approcha de Jésus avec ses fils, et se prosterna, pour lui faire une demande. Il lui dit : que veux-tu ?*

**Ordonne, lui dit-elle, que mes deux fils, que voici, soient assis, dans ton royaume, l'un à ta droite et l'autre à ta gauche. »** *[Matthieu 20 versets 20-21, Bible Louis Segond].*

Rajoutons ceci : **« Un esprit de justice pour celui qui est assis au siège de la justice [...] ».** *[Ésaïe 28 verset 6, Bible Louis Segond].*

Finissons avec ceci : *« Pierre, prenant alors la parole, lui dit : voici, nous avons tout quitté, et nous t'avons suivi ; qu'en sera-t-il pour nous ?* **Jésus leur répondit :**

**Je vous le dis en vérité, quand le Fils de l'homme, au renouvellement de toutes choses, sera assis sur le trône de sa gloire, vous qui m'avez suivi, vous serez de même assis sur douze trônes, et vous jugerez les douze tribus d'Israël. »** *[Matthieu 19 versets 27-28, Bible Louis Segond].*

En faisant la synthèse de ces textes, nous découvrons que celui qui est assis dans un lieu a autorité sur ceux qui s'y trouvent.



Le siège étant un poste d'autorité, c'est pour cela que la mère des fils de Zébédée demanda à Jésus de lui faire la grâce que ses deux fils soient assis l'un à sa droite et l'autre à sa gauche.

Nous découvrons aussi – dans la demande de cette dame ainsi que dans la promesse de Jésus à ses disciples qu'ils seront assis sur douze trônes – le rang de subordination qui existe au sein de ceux qui ont autorité dans un lieu :

> *Le haut dignitaire du lieu a un siège dominant, c'est lui qui a toute autorité et à ses côtés, il y a son ou ses bras droits qui le représentent. Cette image est bien explicitée dans [Hébreux 10 versets 8-12] qui nous dit que Jésus-Christ est assis à la droite de son père. C'est le signe qu'il a été établi pour réaliser la volonté de Dieu, le Père.*

Maintenant ces points précisés, revenons à notre symbole du siège de voiture. Celui qui conduit la voiture est de ce fait le symbole de celui qui dirige donc, qui a autorité sur le lieu qui est ainsi représenté.

Il peut être un président de la République, un monarque, un général, un PDG, un pasteur, etc. Le passager avant est donc une personne qui se trouve sous les ordres de ce haut dirigeant et qui est chargée de mettre ses directives à exécution. Il peut donc être :

> *Un Premier ministre, un prince, un haut gradé militaire, un directeur général, un ancien (responsable) d'église, etc.*



Il est important de présenter une réalité conséquente liée à celui qui dirige et qui est, en l'occurrence, le conducteur de la voiture vue en rêve qui symbolise un lieu ou une œuvre donnée.

Pour le découvrir, je vous invite à lire le texte qui suit : *« En effet, il est écrit :* **« Dieu lui a tout mis sous les pieds. » Mais il est clair que, dans cette phrase, le mot « tout » n'inclut pas Dieu, qui soumet toutes choses au Christ.**

*Lorsque toutes choses auront été soumises au* **Christ, alors lui-même, le Fils, se soumettra à Dieu** *qui lui aura tout soumis ; ainsi, Dieu régnera parfaitement sur tout. » [1 Corinthiens 15 versets 27-28, Nouvelle Bible en français courant].*

*Nous avons ici un exemple de subordination de l'autorité.*

Jésus, en tant que Christ, a, par sa mort sur la croix, obtenu un nom qui est au-dessus de tous les noms, il est désormais le Roi des rois et le Seigneur des seigneurs *[Philippiens 2 versets 5-11], [1 Timothée 6 versets 14-16],* et est le détenteur de la toute-puissance, que jusque-là, Dieu le Père seul possédait.



Néanmoins, bien que Christ soit le Dieu tout-puissant, il n'a pas autorité sur son père à qui appartient la toute-puissance suprême.

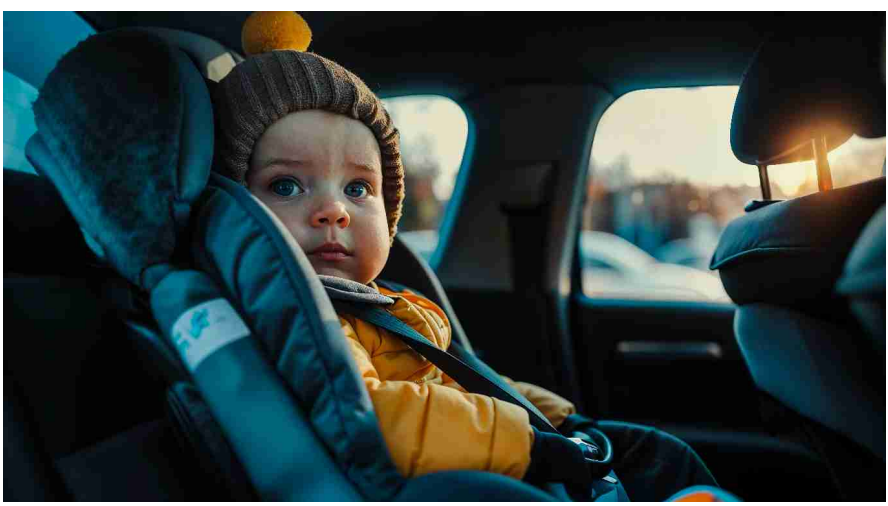
En sorte que si l'on devait imaginer cette situation, avec le symbole d'une voiture, Jésus est le conducteur, mais la voiture appartient à son père.

Ce qui fait que bien qu'il ait autorité sur le peuple de Dieu symbolisé par ce véhicule, il est au service de son père.

Le même symbole pourra être transposé au langage prophétique et, par extension, à nos rêves et à nos visions :

> *Si dans ce cadre, vous vous voyez au volant d'une voiture qui n'est pas la vôtre, ce sera le symbole que l'on vous confiera un poste à responsabilité ; néanmoins, vous aurez des comptes à rendre à une autorité supérieure.*
> *Vous serez le représentant de cette personne.*
> *Cependant, si dans ce rêve ou cette vision, la voiture est la vôtre, il s'agit du signe que vous aurez certainement une nouvelle œuvre qui vous appartiendra de gérer. Et pour terminer, si vous vous voyez assis à la place du passager avant, cela symbolisera que vous serez le bras droit d'une personne qui gère un ministère ou une société (ou association).*

Intéressons-nous maintenant à la réalité de ceux qui sont assis à l'arrière d'un véhicule.



Pour comprendre le symbole de ceux qui sont assis à l'arrière d'un véhicule, il faut avant tout ne pas perdre de vue ce que nous venons d'étudier :

> *Un siège est considéré comme étant un poste de travail, un ministère. Ainsi, le chauffeur est celui qui détient le plus d'autorité dans la voiture, celui qui est assis à ses côtés, donc son co-pilote est son représentant, son meneur d'œuvre.*

Ces explications données, décryptons maintenant le symbole de ceux qui sont assis à l'arrière d'une voiture. À cette fin, lisons ceci :

*« Supposons qu'un homme, qui a deux femmes, aime l'une mais pas l'autre et qu'il ait* **des fils dont l'aîné soit de la femme qu'il n'aime pas.** *Quand il partagera son bien entre ses fils, il ne pourra pas reconnaître comme premier-né le fils de celle qu'il aime à la place du fils de celle qu'il n'aime pas et qui est vraiment l'aîné.*

**Il reconnaîtra au contraire comme premier-né le fils de celle qu'il n'aime pas et il lui donnera une double portion de son bien, car ce fils est le premier de ses enfants.**

**Le droit d'aînesse lui appartient. »** *[Deutéronome 21 versets 15-17, Bible Segond 21].*

Complétons avec ces textes : **« Moïse choisit des hommes capables parmi tout Israël, et il les établit chefs du peuple, chefs de mille, chefs de cent, chefs de cinquante et chefs de dix.**

*Ils jugeaient le peuple en tout temps; ils portaient devant Moïse les affaires difficiles, et ils prononçaient eux-mêmes sur toutes les petites causes. » [Exode 18 versets 25-26, Bible Louis Segond].*

Finissons avec cet autre texte : *« Ce sera en effet pareil au cas d'un homme qui, partant pour un voyage, appela ses serviteurs* **et leur remit ses biens.**

**Il donna cinq sacs d'argent à l'un, deux à l'autre et un au troisième, à chacun selon sa capacité,** *puis il partit aussitôt.*

**Celui qui avait reçu les cinq sacs d'argent s'en alla travailler avec eux et gagna cinq autres sacs d'argent.**

**De même, celui qui avait reçu les deux sacs d'argent en gagna deux autres. Celui qui n'en avait reçu qu'un alla creuser un trou dans la terre et cacha l'argent de son maître. »** *[Matthieu 25 versets 14-18, Bible Segond 21].*

En faisant la synthèse de ces textes, nous découvrons qu'au sein du peuple de Dieu, il y a une hiérarchie, basée tout d'abord sur le droit d'aînesse, qui donne autorité au premier-né sur ses autres frères et sœurs. En outre, la moitié de l'héritage familial appartenait au fils premier-né. Ce pouvoir était donc jadis très recherché.

Pour l'acquérir, Jacob, qui était le cadet des fils de Jacob, a mis en place un stratagème afin de ravir, à son frère Ésaü, le droit d'aînesse que ce dernier lui vendit, pour rigoler, pour un plat de lentilles.

Malheureusement pour Ésaü, quand il voulut le récupérer, il ne put pas, car ayant méprisé ce précieux sésame divin, Dieu le lui enleva *[Genèse 25 versets 29-34], [Hébreux 12 versets 16-17], [Genèse 27 versets 1-41].*



Par ailleurs, il existe aussi un lien de subordination au sein du peuple de Dieu qui a installé une échelle des pouvoirs.

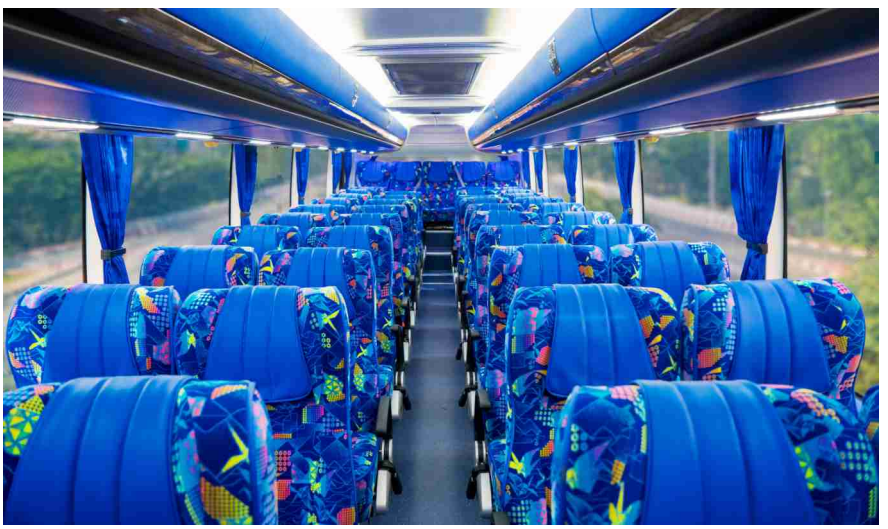
Cette réalité est manifeste dans la hiérarchie que Moïse a établie et qui permettait qu'il y ait des degrés de compétence :

> *Quand les membres du peuple de Dieu avaient un problème, ils allaient d'abord au chef établi pour gérer mille personnes.*
>
> *Si ces derniers n'arrivaient pas à résoudre la difficulté, ils la renvoyaient devant les chefs mis en place pour gérer cent personnes et ainsi de suite.*

Il existe aussi un lien de gestion de ministère établi en fonction des capacités propres à chacun ; cette réalité est bien présente dans la parabole de cet homme qui partit en voyage en laissant à trois de ses intendants des sommes d'argent afin qu'ils puissent le gérer.

Ici, ce qui permet de déterminer celui qui peut faire preuve d'autorité ou être capable de grandes responsabilités ce n'est pas la filiation, mais les compétences.

Fort de ce que nous venons de voir, nous comprenons qu'il y a, dans la symbolique biblique, divers degrés d'autorité établis au niveau des sièges d'un véhicule.



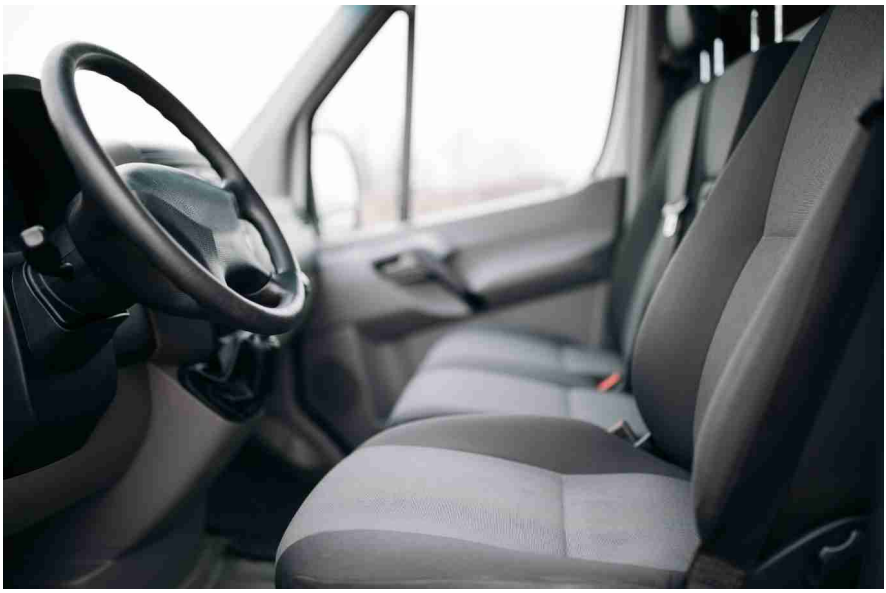
En prenant en compte ce qui vient d'être décrit, nous comprenons particulièrement la position qui est accordée en fonction du travail fourni.

La suite de ce texte que l'on trouve dans *[Matthieu 25 versets 16-30],* nous apprend que celui qui avait reçu les deux sacs d'argent en gagna deux autres, celui qui n'avait reçu qu'un sac ne le fit pas prospérer et celui qui en avait eu cinq, en ressortit pour finir avec six autres, les cinq qu'il gagna ainsi que le sac qui avait été confié à l'intendant indolent.

Utilisons ces bases afin d'expliciter la position qu'ont, selon moi, Jésus et les Apôtres dans l'œuvre de Dieu, en fonction de leur position et du travail qu'ils ont établi et qui demeure dans le Nouveau Testament.

Nous prendrons en compte la réalité du droit d'aînesse, celui de l'autorité reçue du Seigneur ainsi que la somme de travail réalisée.

Pour ce faire, considérons tout d'abord les places avant d'un véhicule et déterminons qui y sera assis, en fonction des critères que je viens de présenter. À ce niveau, je positionnerai trois sièges.



Celui du conducteur, nous l'avons vu, revient à Jésus-Christ qui est la tête de l'Église de Dieu, son chef suprême et il est aussi le premier-né du Seigneur, à qui donc appartient le droit d'aînesse *[Colossiens 1 versets 3, 12-18], [Éphésiens 5 verset 23]*.

À la place du co-pilote et assis juste à côté de Jésus, nous avons celui qui est le chef de l'Église terrestre de Dieu et il s'agit de l'apôtre Pierre que Christ a établi à ce poste et qui a écrit *[Matthieu 16 versets 17-19], [Jean 21 versets 15-17], [Actes 5 versets 1-11]*.

La troisième place revient sans conteste à l'apôtre Paul, qui est celui qui a été le plus prolifique dans son œuvre pour le Seigneur et dans ses écrits.

Il a rempli la Terre de la connaissance divine, car il a été établi par le Seigneur comme étant l'Apôtre de ceux qui ne connaissaient pas encore Dieu *[Romains 11 verset 13]* et a écrit quatorze épîtres des vingt-sept livres que compte le Nouveau Testament.

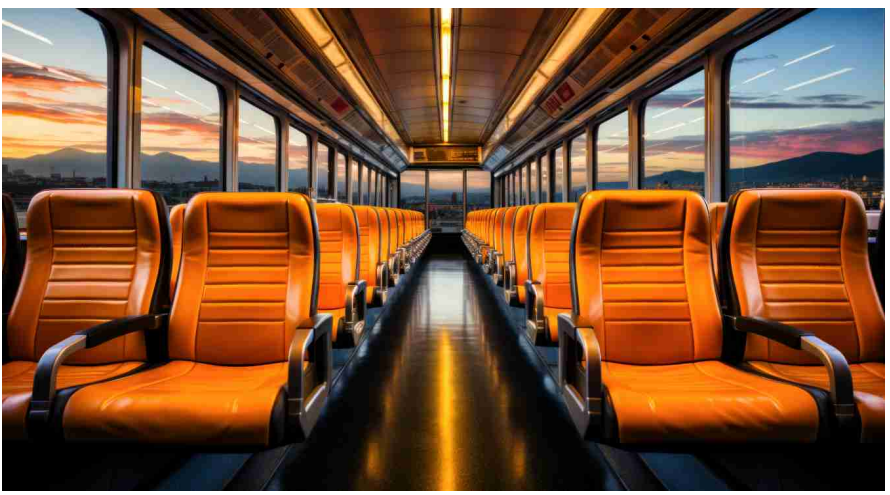
Venons-en maintenant aux places arrière de notre véhicule divin où se trouvent Jésus-Christ et les Apôtres. Nous l'établirons en fonction de la somme de travail fournie par les Apôtres.



Dans les deux sièges qui suivent ceux du conducteur et de ses deux passagers avant, nous allons placer les Apôtres *Jean et Luc*.

Celui qui aura le plus d'autorité des deux, c'est Jean, qui a écrit un Évangile, trois Épîtres et le livre de l'Apocalypse.

Puis viendra Luc qui a écrit deux livres, son Évangile et le livre de l'Apocalypse. Venons-en maintenant aux quatre sièges suivants.



Ici, nous placerons les Apôtres *Matthieu, Marc* et *Jude,* qui ont chacun un écrit spirituel à leur actif et qui portent leur nom.

Nous avons aussi celui qui a écrit l'épître de Jacques. Le concernant, les historiens et les théologiens cherchent toujours qui il est.

Poursuivons avec notre véhicule divin. Après ce deuxième siège viendront s'asseoir tous les autres Apôtres, *André, Philippe, Thomas, Simon le Cananéen, etc.*

Il est à noter que *Judas l'Iscariote* ayant déserté le rang des Apôtres, c'est son remplaçant, *Matthias,* qui aura son siège dans ce véhicule prophétique que nous venons de présenter. Ce que nous avons étudié montre la réalité des divers sièges que l'on trouve dans un véhicule.

Ce symbole représentant un lieu pouvant être un État, un groupe religieux, une entreprise, etc., il changera de forme selon le nombre de postes d'autorité que ce lieu comporte.

Ainsi, une petite entreprise où il y a quatre ou cinq responsables, sera préfigurée par une voiture. La société qui a la forme juridique SA sera présentée comme un bus. Une holding, quant à elle – qui a une maison mère à laquelle plusieurs entreprises sont liées – sera symbolisée par un train.



La locomotive étant la holding et le wagon les sociétés filiales. Le wagon qui suit la locomotive représente la société filiale qui est la plus puissante ou la plus rentable.

Dans ce cadre, tous ceux qui se trouvent dans la voiture sont unis autour d'une œuvre commune et ont un même objectif.

> **Exemple :** *prenons le cas où je crée une société qui propose quatre prestations différentes : coiffure, esthétique, manucure et pédicure. Ne souhaitant pas monter seul cette affaire, je m'associe avec trois personnes.*
>
> *Nous gérons chacun de nous un pôle de l'entreprise. Je me positionne à la fois comme associé majoritaire en gardant 35 % des parts. L'associé qui gère le pôle esthétique a 25 % des parts et les deux autres ont 20 % des parts chacun.*
>
> *Dans un tel cas de figure, le type d'entreprise qui pourra être monté sera soit une SAS, soit une SARL.*
>
> *Dans chacun de ces corps de métiers, il y a des personnes qui y travaillent avec l'un des associés à leur tête.*
>
> *Le salon de coiffure, qui est ma cellule, a un effectif total de 5 coiffeurs, moi y compris.*



*Il y a aussi quatre esthéticiennes, trois postes de manucure et deux de pédicure, toujours en rajoutant à ces effectifs un des associés qui chapeaute chaque pôle.*
*Dans cette configuration, voici les symboles que nous pouvons prendre en compte : En tant qu'associé majoritaire ayant 35 % des parts et le gérant de cette société, je suis donc le conducteur de la voiture qu'elle symbolise.*
*Mon copilote, qui sera assis à l'avant à mes côtés, sera la responsable du pôle esthétique avec ses 25 % de parts. Sur le siège arrière de ce véhicule seront assis les deux autres associés.*
*Néanmoins, bien qu'ils aient tous deux 20 % des parts, ils n'ont pas, dans ce cadre, la même puissance, car le nombre de collaborateurs qu'ils ont sous leur direction entre aussi en compte.*
*Ainsi, avec ces trois postes, l'associé qui gère la manucure aura plus de puissance que celui de la pédicure, qui ne gère que deux postes.*

Sur la base de ce que nous venons de voir, découvrons d'autres réalités liées à un autre type de véhicule, la moto.



Ici encore, notre questionnement sera : qu'est-ce qu'une moto et à quoi elle sert ? Les réponses que je donnerai à ces questions seront :

> *Une moto est un véhicule qui tient sur deux ou trois roues et généralement, il a une selle.*
>
> *Certaines variétés ont deux selles bien distinctes. Le nombre maximal de passagers sur une moto, en France, est de deux.*

Forts de tout ce que nous avons déjà étudié, nous comprenons que le symbole de la moto représente une petite entreprise.

Deux cas de figure se présentent donc : *celle qui a un siège (selle) et l'autre qui en a deux. Considérons celle qui n'a qu'une seule selle à deux places.*

S'il s'agit d'une entreprise, elle pourra avoir comme forme juridique une EURL, ou une SASU, EIRL, car ce genre de société ne compte qu'un associé unique, ou cela peut être une entreprise individuelle.

> *Prenons un exemple concret de ce type de moto : je monte un salon de coiffure et je choisis la forme juridique de SASU, et j'en prends la gestion. Néanmoins, j'engage un gérant technique qui devra gérer, les six coiffeuses que je vais embaucher, les produits, la clientèle et devra aussi coiffer.*
>
> *Ici, je suis le propriétaire de la moto et son conducteur, le gérant technique sera assis derrière moi, sur la même selle.*
>
> *Cette réalité tient au fait qu'il dépend directement de mon autorité et n'a pas de pouvoir de décision.*

Considérons maintenant une moto qui a deux selles séparées.



La moto ayant deux selles bien distinctes, il s'agit donc d'une société qui compte au maximum deux associés. Ce sera donc, selon moi, soit une petite SAS ou une petite SARL, avec deux associés.

Le fait que les selles ne soient pas d'un seul tenant, cela signifie deux postes de direction autonomes et bien distincts, avec le conducteur qui a autorité sur toute la structure.

> *Voici une configuration qui pourrait représenter ce type de moto : je monte une entreprise, une SAS et je m'associe avec un associé, 51 % des parts me reviennent contre 49 % pour lui.*
> *Je suis le gérant de la société. Nous montons deux pôles, la coiffure que je gère en ayant deux collaborateurs.*
> *Mon associé, quant à lui, gérera un salon d'esthétique et travaillera seul.*

*Bon, bon, bon...* je crois que certains d'entre vous sont déjà rouillés en maths, donc *interro* surprise :

> *Combien de coiffeurs ai-je présentés dans ces deux exemples. Vous avez 10 minutes pour répondre.*



> *Je rigole... L'occasion était trop belle pour ne pas la saisir... Néanmoins, ne me tordez pas le coup, car je n'ai pas fini de vous apporter des informations.*

La puissance du char, donc de la voiture, représente ce qui fait la force de son propriétaire. Dans ces cas de figure, des divers véhicules que nous venons de voir, il s'agira de puissance financière.

Ainsi, une grosse cylindrée sera le symbole d'une entreprise qui a de gros fonds et un scooter représentera une petite entreprise ayant des moyens limités.



En outre, le scooter ou une petite moto n'a généralement qu'une seule selle, il ne pourra donc s'agir que d'une petite entreprise individuelle, EIRL, EURL, ou SASU. Découvrons maintenant le vélo.



Fort de tout ce que nous venons de voir, nous comprenons qu'il s'agit là d'une très petite entreprise, qui a très peu de moyens financiers, et sa selle étant très petite, ce sera le symbole d'un chef d'entreprise qui travaille seul.

Il peut donc s'agir d'une très, très petite entreprise individuelle, EIRL, EURL, ou SASU. Pour finir, nous avons le cas de la trottinette.



Ce qui caractérise ce moyen de locomotion, c'est qu'il n'y a pas de siège, de selle pour s'asseoir et ce type de véhicule est très petit.

Il s'agit d'une entreprise qui n'a pas de poste de gérant ou de direction, pas d'associé, c'est donc de la forme juridique de l'auto-entrepreneur qu'il s'agit. Pour en revenir au symbole de la puissance, elle est aussi applicable aux autres types de véhicules :

> *Une voiture puissante ou qui, dans la réalité, coûte très cher sera le symbole d'une puissante entreprise ; si c'est une petite voiture de tourisme, il s'agira d'une petite entreprise.*
>
> *Un TGV matérialisera un lieu qui aura plus de moyens financiers que celui qui est symbolisé par un train normal. La différence de puissance est représentée en chevaux, dans la réalité.*

Je vous invite maintenant à découvrir le symbole du camion.



Pour vous parler du camion, je dois avant tout en revenir au bus. Comme nous l'avons vu, ce type de véhicule est le symbole d'une grosse œuvre avec un haut dirigeant à sa tête et qui est symbolisé par le chauffeur du bus. Puis il y a les différents postes d'autorité sous ses ordres qui s'occupent chacun d'un pôle d'activité et qui est symbolisé par les autres sièges du bus.

Le camion a généralement deux sièges dans son habitacle.



C'est donc d'une entreprise, d'un ministère, d'une association qui compte trois hauts dirigeants, le chauffeur étant celui qui chapeaute le tout.

Généralement, la majeure partie du camion est réservée au transport de marchandises, et c'est dans le compartiment arrière qu'ils sont stockés. Ces marchandises sont en transit pour un temps.

Comme c'est le cas pour la voiture du postier qui dit ce qu'est sa fonction, le camion aussi détermine par son utilité ce qu'il est :

> *C'est un lieu qui stocke des choses diverses ou des animaux pour un temps. Le type de camions vu déterminera le type de lieu identifié. Cette réalité peut être littérale mais aussi symbolique.*
>
> **Exemple :** *voir un camion rempli de robes de mariées peut symboliser des baptêmes à venir dans une religion.*
> *La robe de mariée étant le symbole de l'union avec Jésus. Voir partie intitulée « La couleur blanche dans la prophétie ».*



> *Dans le même ordre d'idée, voir un camion qui transporte du pain, ou de la nourriture déjà préparée, cela peut signifier une œuvre spirituelle destinée à gagner des âmes au Seigneur car ces symboles représentent l'Évangile devant être prêché [Ésaïe 55 versets 1-2], [Jean 6 versets 48-51], [Jean 4 versets 31-38].*

Pour poursuivre avec le symbole du siège, je vous invite à découvrir une autre réalité liée à ceux qui sont assis à l'arrière dans un véhicule.

Avant cela, faisons un petit récapitulatif :

*Nous avons pris l'exemple présentant Jésus et les Apôtres et qui représente chaque rangée de sièges en partant de ceux de l'avant vers ceux du fond d'un véhicule comme étant des postes de direction dont l'autorité va de façon décroissante.*
*Dans ce cadre, tous ceux qui sont dans la voiture sont unis, avec un objectif commun : celui de faire avancer le lieu ou la structure, etc. matérialisé dans le rêve.*

Nous allons maintenant nous intéresser aux exceptions à cette règle qui présentent la désunion de ceux qui sont assis à l'avant de ce véhicule. Néanmoins, avant de vous en parler, je vais vous donner un exemple d'un même symbole qui, selon le cadre où il est vu, change de façon drastique.

C'est d'une personne qui a les cheveux blancs qu'il s'agit.



Pour découvrir la nuance dans ce symbole, je vous invite à lire ce qui suit : **« Les cheveux blancs sont une couronne d'honneur ; c'est dans le chemin de la justice qu'on la trouve. »** *[Proverbes 16 verset 31, Bible Louis Segond].*

Lisons aussi ceci : **« Tu te lèveras devant les cheveux blancs, et tu honoreras la personne du vieillard.** *Tu craindras ton Dieu. Je suis l'Éternel. » [Lévitique 19 verset 32, Bible Louis Segond].*

Finissons avec ce texte : *« Quand une boursouflure, une tache blanchâtre ou luisante apparaît* **sur la peau de quelqu'un et prend l'aspect d'une forme de lèpre,** *on l'amène chez le prêtre Aaron ou chez l'un de ses descendants.* **Le prêtre examine la partie malade :**

**Si les poils y sont devenus blancs et qu'une cavité se forme dans la peau, c'est un cas de lèpre ; sitôt après l'examen, le prêtre déclare la personne impure. […]**

*Quand un homme perd ses cheveux et devient chauve, il reste pur.* **[…] Mais si dans la partie chauve au sommet du crâne ou sur le front, apparaît une affection de la peau d'un blanc rougeâtre, c'est une forme de lèpre qui s'y développe. […]**

**Celui qui est atteint de cette lèpre portera des vêtements déchirés, il ne se coiffera pas et se couvrira le bas du visage ;**

**Il criera : "Impur ! Impur !" Il est impur aussi longtemps qu'il est atteint de son mal ; c'est pourquoi il aura sa demeure à l'écart des autres gens, en dehors du camp. »** *[Lévitique 13 versets 2-3, 40, 42, 45-46, Nouvelle Bible en français courant].*

Avant de commencer, permettez-moi une petite boutade :

> *Pour ceux qui ont lu mes livres sur la gestion des femmes noires et métissées, en entamant ce livre qui parle de la réalité des rêves et des visions, vous ne pensiez pas avoir encore à débattre de maladie capillaire. Et puis Bim... j'ai une rechute et vous parle de mon métier de coiffeur-conseil. Incorrigible ce Kenny...*



Plus sérieusement, nous trouvons dans ces textes deux images totalement opposées, de ceux qui ont des cheveux blancs.

Le premier groupe est formé de ceux qui, avec l'âge, donc progressivement, acquièrent des cheveux blancs.

Ces derniers sont présentés comme étant une couronne d'honneur que ceux qui les portent ont acquise en pratiquant la justice et la droiture. De telles personnes doivent être honorées.

Pour le deuxième groupe, en revanche, les choses ne sont pas bonnes du tout. Ici nous avons des cheveux et des poils – notez que la lèpre pouvait aussi toucher le cuir chevelu, le texte présente le cas d'une personne chauve, mais elle aurait aussi pu avoir des cheveux – qui deviennent subitement blancs.

Malheureusement, ceux qui sont frappés de ce mal sont mis au ban de la société. Ils sont donc abaissés. Ainsi, si dans l'un de vos rêves ou de vos visions, vous voyez une personne qui a des cheveux blancs ou si vous vous voyez en porter, alors que ce n'est pas le cas dans la réalité, ce sera signe de grand honneur à venir.

Cependant, si vous voyez une personne, ou vous-même ayant des cheveux foncés et qu'ils blanchissent d'un coup, cela symbolisera un abaissement et de grands problèmes insurmontables à venir.



Ayant entamé la thématique des cheveux, avant de reprendre notre étude, découvrons les réalités prophétiques qui entourent ce symbole.

À cette fin, lisons ce qui suit : **« [...] Lorsque quelqu'un, homme ou femme, se consacrera tout particulièrement à l'Éternel en faisant vœu de naziréat […] Pendant toute la durée de son vœu de naziréat, le rasoir ne passera pas sur sa tête.**

**Il sera saint** *jusqu'à ce que prenne fin la période pour laquelle il s'est consacré à l'Éternel.* **Il laissera pousser librement ses cheveux. [...] »** *[Nombres 6 versets 1-2, 5, Bible Segond 21].*

Ceux qui se consacrent au Seigneur pour le servir avec une consécration totale, homme ou femme, sont tenus de ne pas couper leurs cheveux, le temps de leur vœu de naziréat.

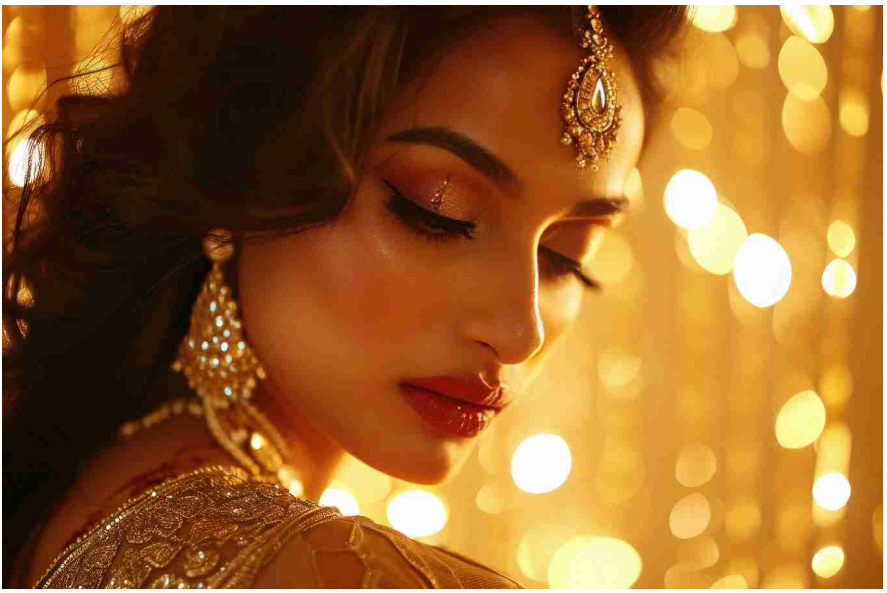


Certaines personnes, comme Samson, étaient ainsi consacrées dès le ventre de leur mère et l'étaient toute leur vie *[Juges 13 versets 2-5].*

Dans le texte qui suit, nous découvrons que la forme des cheveux a une signification prophétique :

**« L'Éternel dit : parce que les filles de Sion sont orgueilleuses [...] le Seigneur rendra chauve le sommet de la tête des filles de Sion, l'Éternel découvrira leur nudité.**

**[...] Au lieu de cheveux bouclés, une tête chauve ».** *[Ésaïe 3 versets 16-17, 24, Bible Louis Segond].*



Nous découvrons qu'une femme qui a les cheveux bouclés symbolise une personne orgueilleuse qui a abandonné le Seigneur.

A contrario, quand nous faisons un parallèle entre ce texte que nous venons de lire et *[1 Corinthiens 11 versets 13-15]*, nous découvrons que la femme qui a les cheveux raides qui tombent comme un voile est une servante fidèle du Seigneur.

Celles que vous voyez, en rêves ou en visions, avec les cheveux raides et longs, et ce, même si dans la réalité ce n'est pas le cas, sont des personnes que le Seigneur a consacrées.

Celles qui ont les cheveux frisés, dans le même cadre, symbolisent des personnes infidèles au Seigneur.

> *J'ai eu un rêve où je me suis vu ayant de très longs cheveux, comme ceux des Indiens, alors qu'en réalité je suis un Antillais aux cheveux crépus.*
>
> *Par ce rêve, le Seigneur me présentait ma consécration, dont le fruit vous est, entre autres, exposé dans ce livre.*

Le symbole des cheveux qui sont coupés, brûlés, dispersés au vent représente des événements prophétiques qui doivent survenir.

Nous découvrons ces réalités dans *[Ézéchiel 5 versets 1-12]*.

Maintenant ces bases établies et démontrant qu'un même symbole, selon le contexte où il est vu, peut signifier une bonne ou une mauvaise chose, comme c'est le cas des vaches maigres ou celles qui sont grasses, nous pouvons en revenir à notre symbole de ceux qui sont assis dans un véhicule.

Afin de présenter cette nouvelle réalité, lisons ce qui suit : **« Mais ils se rebellèrent et se révoltèrent contre toi, ils jetèrent ta loi derrière leur dos ;** *ils tuèrent tes prophètes qui les sommaient de revenir à toi, et ils te firent de grands outrages. » [Néhémie 9 verset 26, Bible Ostervald].*

Ou encore cela : **« Mais que tu as fait ce qui est mauvais, plus que tous ceux qui ont été avant toi,** *et que tu es allé et t'es fait d'autres dieux et des images de fonte pour me provoquer à colère,* **et que tu m'as jeté derrière ton dos... ».** *[1 Rois 14 verset 9, Bible Darby].*

Rajoutons aussi : **« Toi qui hais la correction, et qui as jeté mes paroles derrière toi. »** *[Psaumes 50 verset 17, Bible Darby].*

Lisons aussi cet autre texte : *« C'est pourquoi ainsi a dit le Seigneur l'Éternel :* **parce que tu m'as mis en oubli, et que tu m'as jeté derrière ton dos,** *aussi porteras-tu la peine de ton énormité, et de tes adultères. » [Ézéchiel 23 verset 35, Bible Martin].*

Finissons avec ce texte : *« Voici, ma grande amertume est changée en prospérité ; tu as retiré mon âme de la fosse de destruction ;*

**Car tu as jeté tous mes péchés derrière ton dos. »** *[Ésaïe 38 verset 17, Bible Ostervald].*

Dans le langage prophétique, le fait de mettre une chose ou une personne derrière notre dos symbolise que nous avons choisi de l'oublier. Ce terme a aussi une connotation positive quand il s'agit de nos péchés que le Seigneur met derrière son dos, donc qu'il oublie.

Il est dit qu'il les jette au fond des océans *[Michée 7 versets 18-19].*

Hormis cette exemption, le symbole de celui qui met une chose ou une personne derrière son dos symbolise qu'il va, délibérément se rebeller contre celui ou la chose contre qui il agit ainsi.

C'est le symbole du rejet des connaissances, des préceptes, de l'éducation, de l'union, de l'affection, que celui qui est mis derrière le dos apporte à celui qui agit ainsi.



Il y a une grande différence, quand dans un rêve ou dans une vision, on se voit assis à l'arrière d'une voiture ou qu'une personne vous invite à y entrer. Dans le premier cas, cela signifie que vous allez collaborer avec ceux à qui appartient la voiture, mais vous n'aurez pas les rênes ; néanmoins, vous aurez un poste de gestionnaire, dans ce lieu que la voiture représente.

Cependant, si vous voyez que c'est une personne qui conduit la voiture, donc qui est assise à l'avant ou alors qui possède ce véhicule qui vous invite à monter à l'arrière, ce sera le symbole d'une personne qui essaie de vous utiliser, mais qui rejettera tout ce que vous êtes ou tout précepte, enseignement, organisation que vous allez lui proposer.

Dans mon rêve, une des raisons qui m'a décidé à ne pas œuvrer avec ces deux personnes est le fait, qu'alors que la demande émanait d'elles, elles me proposaient de m'asseoir derrière.

Symbole que bien qu'elles aient besoin de moi, elles avaient déjà choisi de rejeter mes enseignements.

En outre, le fait que l'énorme tas d'excréments se trouvait sur le siège arrière démontrait que ces personnes avaient choisi d'oublier de se repentir de leur iniquité et continuaient à les pratiquer en les exposant au grand jour.

Pour finir avec le symbole du siège, intéressons-nous à celui qui est assis donnant dos aux sièges avant.

C'est souvent dans les vans ou les camping-cars que l'on retrouve un tel aménagement pour un véhicule.



Pour vous présenter ce nouveau symbole, je vous dirai, à nouveau, que les symboles secondaires vont déterminer la finalité de ceux qui sont dominants. L'image qui nous intéresse ici est celle d'une personne qui nous tourne le dos. Afin de mieux l'appréhender, lisons ceci :

**« Comme Moab tourne honteusement le dos !** *Moab devient un objet de raillerie et d'effroi pour tous ceux qui l'environnent. » [Jérémie 48 verset 39, Bible Louis Segond].*

Cet autre texte nous renseigne : *« Ses mercenaires aussi sont au milieu d'elle comme des veaux engraissés.*

**Et eux aussi, ils tournent le dos, ils fuient tous sans résister.** *Car le jour de leur malheur fond sur eux, le temps de leur châtiment. » [Jérémie 46 verset 21, Bible Louis Segond].*

Prenons aussi en compte ceci : *« Tu me ceins de force pour le combat, tu fais plier sous moi mes adversaires.* **Tu fais tourner le dos à mes ennemis devant moi, et j'extermine ceux qui me haïssent.**

*Ils regardent autour d'eux, et personne pour les sauver ! Ils crient à l'Éternel, et il ne leur répond pas !*

*Je les broie comme la poussière de la terre, Je les écrase, je les foule, comme la boue des rues. » [2 Samuel 22 versets 40-43, Bible Louis Segond].*

Ou encore cela : *« Les fils d'Éphraïm, armés et tirant de l'arc,* **tournèrent le dos le jour du combat.**

**Ils ne gardèrent point l'alliance de Dieu, et ils refusèrent de marcher selon sa loi.**

**Ils mirent en oubli ses oeuvres, ses merveilles qu'il leur avait fait voir. »** *[Psaumes 78 versets 9-11, Bible Louis Segond].*

Ce texte lui aussi nous instruit : **« Ils m'ont tourné le dos,** *ils ne m'ont pas regardé ; on les a enseignés,* **on les a enseignés dès le matin ; mais ils n'ont pas écouté pour recevoir instruction. »** *[Jérémie 32 verset 33, Bible Louis Segond].*

Ce qui est ici présenté nous renseigne : **« Ils disent au bois : tu es mon père ! Et à la pierre : tu m'as donné la vie ! Car ils me tournent le dos, ils ne me regardent pas.**

*Et quand ils sont dans le malheur, ils disent : lève-toi, Sauve-nous ! » [Jérémie 2 verset 27, Bible Louis Segond].*

Ce qui suit nous instruit aussi : **« Tu as agi encore plus mal que tous tes prédécesseurs :** *tu es allé fabriquer d'autres dieux, des idoles de métal fondu ;* **tu m'as ainsi irrité et tu m'as tourné le dos. »** *[1 Rois 14 verset 9, Bible Semeur].*

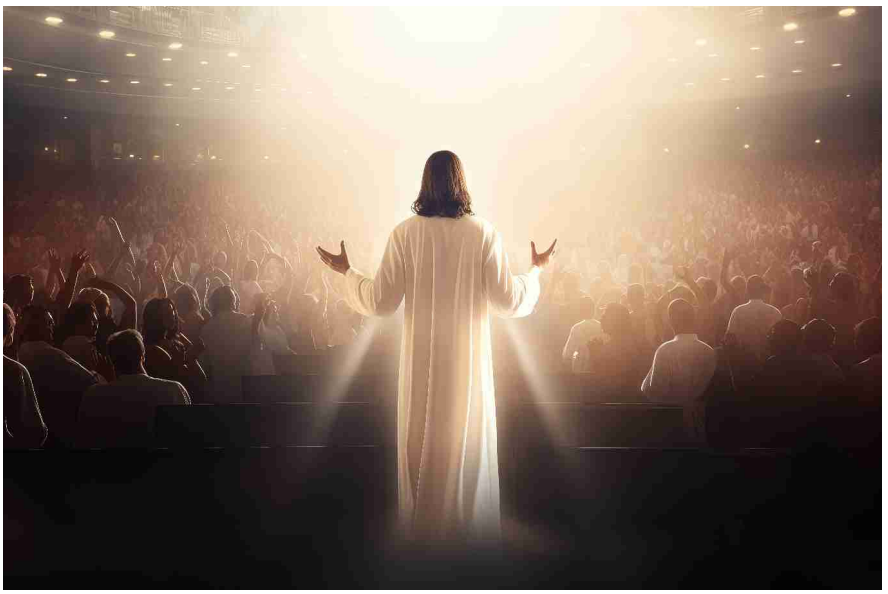
Finissons avec ceci : *« Car nos pères ont péché, ils ont fait ce qui est mal aux yeux de l'Éternel, notre Dieu,* **ils l'ont abandonné, ils ont détourné leurs regards du tabernacle de l'Éternel et lui ont tourné le dos. »** *[2 Chronique 29 verset 6, Bible Semeur].*

Ainsi, les symboles consistant à *« mettre une chose ou une personne derrière son dos »* et *« tourner le dos à une chose ou à une personne »* ont la même signification.

Dans ces textes, nous découvrons que dans le langage prophétique, le fait de tourner le dos à une personne symbolise qu'on la rejette ainsi que la connaissance qu'il apporte, pour pratiquer des préceptes qui lui sont contraires.

Ici, ceux qui tournent le dos au Seigneur sont présentés comme l'ayant rejeté, ce qui inclut l'alliance avec Dieu et sa parole, et qu'ils refusent de marcher selon sa loi.

Si donc vous voyez une église chrétienne où tous regardent vers l'avant et que Jésus-Christ est derrière leur dos, ce sera le symbole d'un lieu qui le rejettera. Fuyez donc loin de cet endroit.



Par ailleurs, quand vous voyez une personne, en rêves ou en visions, qui vous tourne le dos, ce sera signe qu'elle rejettera les accords, alliances ou contrats que vous avez pu signer ensemble, elle va refuser d'écouter les nouveaux conseils que vous allez lui prodiguer.

Tout sera jeté *« aux oubliettes »*.

Ce symbole présente les divisions à venir. Ce symbole est aussi vrai si c'est vous qui tournez le dos à une personne, ce sera le signe que vous la rejetez ainsi que ses préceptes, etc.

Ce symbole, s'il est vu dans vos rêves ou dans vos visions, peut prendre plusieurs formes :

*Vous pouvez vous voir tournant le dos à une personne, un groupe d'individus, un lieu, un objet pouvant être entre autres le pupitre d'une église où généralement les gens prêchent, un document, un livre. Vous pouvez aussi, comme nous le percevons dans l'image présentée précédemment, vous voir assis dans une voiture où votre siège donne dos à d'autres.*
*Dans tous les cas, ce sera le symbole que vous serez amené à rejeter, ce lieu, cette chose, ou ces personnes à qui vous vous apercevez tourner le dos.*
*Ce sera aussi exactement la même chose si c'est une personne qui donne le dos à un lieu, un document, un pupitre, etc. qui vous appartient, ce sera le symbole qu'il vous rejettera ainsi que ce que vous avez à lui proposer.*

Ce que nous venons de voir est important, car que vous agissiez ainsi, ou une tierce personne envers vous, c'est le symbole que vous ne pourrez pas vous entendre, la finalité sera la division et constituera la base de défaite à venir.



Il vous faut donc ne pas vous engager avec cette personne, ce groupe ou ce lieu que vous avez vu ou qui est ainsi représenté.

## 2 De souffrance et d'encre

Pour commencer cette partie, je vous dirais que, généralement dans la vie à la suite d'expériences négatives je m'assois, je réfléchis, et, dans un esprit de prière, je cherche à comprendre ce qui m'est arrivé et les raisons profondes de ce que j'ai vécu ou subi.

Fort de ces bases établies, je vous expliquerais que, j'ai été durant des années coiffeur-conseil, expert en problèmes capillaires, séminariste et auteur de livres, à cette époque je vivais en Martinique.

Puis, est arrivée la crise sanitaire due à la covid-19 qui m'a fait passer du stade de chef d'entreprise percevant en moyenne **un revenu 3 500 € par mois,** avant la pandémie, à celui de **« sans ressource ».**

Mon statut de non-vacciné contre la covid-19 m'ayant imposé, durant la crise sanitaire, un chômage technique forcé, en sortant de ces dures années de pandémie, où je n'ai pas pu travailler, je me suis retrouvé dans une grande précarité.

Le non-versement du fonds de solidarité pour mes deux sociétés est venu accentuer cet état de fait.

Cette réalité résulte d'un traitement incomplet de mes dossiers et de l'absence de suivi des pièces par l'agent en charge de l'instruction, M. Vincent GUILGAULT, chef du service comptable FIP... du Service des impôts du Lamentin (Martinique).

Ainsi, ce que j'ai vécu sous le joug des lois vaccinales contre la Covid-19 est directement lié au comportement totalement inapproprié du fonctionnaire susmentionné.

Ces réalités et les diverses péripéties qui ont suivi, je les ai contées, entre autres, dans mes livres intitulés **« De souffrance, d'encre et de justice »** et **« Infamies d'État ».**

> *Pour poursuivre, je vous dirais que jusqu'à ce jour, je me bats comme un lion afin que ma cause soit entendue.*

J'ai, entre autres, écrit au président de la République, Monsieur Emmanuel MACRON, pour lui demander son aide.

Puis, quand je me suis rendu compte que M. MACRON et son gouvernement ne m'apporteraient concrètement aucune aide, ne voulant pas baisser les bras et en vue de diversifier les possibilités de soutien, j'ai entrepris de faire connaître ma situation aux élus.

Pour ce faire, j'ai écrit une lettre ouverte que j'ai transmise le *10 août 2021* à tous les sénateurs et députés français, sur leurs messageries mises à disposition. Malheureusement, nul n'est intervenu.

Peut-être ai-je été ingénu en espérant un retour ? J'ai aussi envoyé un courriel au président de la Collectivité Territoriale de la Martinique, M. Serge LETCHIMY, à cette même date (*10 août 2021*). Là encore : *aucun retour.*

Nul n'ayant voulu m'entendre, ni au niveau de l'État, ni au sein des autres instances politiques, ce faisant, en ce jour*,* je me retrouve dans une situation plus critique que celle d'un SDF.

Il est à noter que les *17 et 18 juillet 2025,* j'ai fait parvenir à tous les députés et sénateurs français un dossier qui reprend plusieurs chapitres de mon livre **« Infamies d'État »** et qui s'intitule **« Bases destinées à réformer des lois qui contreviennent à la législation française et au droit européen (Dossier législatif à destination de nos élus) ».**

Puis, dans un dernier effort désespéré, j'ai édité au format papier et fait parvenir **486 exemplaires** de mon livre **« Infamie d'État »** — ainsi que des documents présentant ma situation et les discriminations que je subis — que j'ai transmis le **10 septembre 2025** aux **486 députés de l'opposition.** Pour l'édition de ce livre et de ces dossiers, j'ai investi toutes mes économies.

À ce jour, le *18 novembre 2026,* le seul retour que j'ai eu d'eux venait de la députée **Mme Océane GODARD,** qui m'a retourné mon courrier le **13 octobre 2025,** sans prendre le temps de lire le livre qui y figurait, car le film plastique protecteur était encore dessus. Je trouve ce mépris des plus attristants, mieux aurait-il valu ne pas avoir de retour !

Mais bon, par sa conduite, la députée Mme Océane GODARD a gagné une place dans ce chapitre. Certainement que ses électeurs apprécieront ! Vous rendez-vous compte que j'ai demandé de l'aide aux représentants du peuple, nos députés et nos sénateurs, à maintes reprises, sans qu'aucune suite ne me soit donnée, me laissant **« macérer dans mon jus de souffrance » ?**

Que les hautes sphères de l'État ne daignent entendre mon cri, c'est une chose, mais que les représentants du peuple, les élus devant nous représenter, fassent de même, cela me ravage !

Quelle analyse tirer de ce qui m'arrive ? Comment comprendre que personne n'ait réagi ne serait-ce qu'en essayant de s'enquérir de ma situation pour savoir si ce que je relate est la réalité, d'autant que j'ai fourni les preuves de ce que j'avance ?!

Rien d'*« anormal »* a priori dans tout cela ! Un chef d'entreprise peut être empêché de travailler par l'État, entre autres à cause des lois vaccinales contre la covid-19, donc entravé malgré lui, puis brisé et spolié par un fonctionnaire, ainsi que par des lois inconstitutionnelles, sans que personne ne se sente concerné.

Il est vrai qu'on connaît la lenteur administrative, mais quand je me retrouve avec moins que le minimum vital pour vivre, mon cas ne mérite-t-il pas au moins une vérification de mes dires ?

Pour poursuivre, je vous dirais qu'il y a encore pire à tout ce que je viens de présenter ! Il s'agit des **« œuvres »** de **M. Serge LETCHIMY, à la tête de la CTM (Collectivité Territoriale de la Martinique)**, qui a *« entrepris »* d'abaisser une partie des citoyens français, en les privant de revenus pendant de longs mois.

C'est ainsi que la pratique qui a cours au sein de la Collectivité Territoriale de la Martinique (CTM) est la durée exagérée du traitement des dossiers relatifs au revenu minimum d'insertion (RSA). Ceci conduisant à fragiliser encore davantage une population qui l'est déjà.

Dans ce domaine sensible de l'action sociale, ce comportement ne devrait pas être car il conduit ceux qui se trouvent en état d'exclusion, à vivre sans revenu aucun, durant des mois, en toute violation des lois françaises et européennes et en toute impunité.

Ce qui pour moi est affligeant dans cette affaire, c'est ce double visage, affiché par **M. Serge LETCHIMY, « président du Conseil Exécutif de la Martinique »** car, avec cette crise de la vie chère, sujet hautement débattu dans de nombreuses instances, c'est bien ce Monsieur qui a présidé une table ronde afin, semble-t-il, que la situation difficile des Martiniquais change. Énorme paradoxe !

Et moi, Martiniquais, je peux demeurer, dans le dénuement le plus total **— neuf mois —** sans que rien ne soit mis en place. Il a fallu que ce soit un département de l'Hexagone qui daigne me soutenir en m'accordant le RSA dans un délai raisonnable.

À titre de comparaison, pour que vous vous rendiez compte de cette durée de traitement injustifiée à la CTM, il convient de faire le parallèle avec le temps mis pour l'analyse de cette nouvelle demande de RSA. J'ai fait ma demande le **05 juin 2025** et elle a été acceptée par le **Conseil Départemental des Hauts-de-Seine** le **10 septembre 2025 :** *ainsi, elle a donc été traitée en trois mois et cinq jours***.**

Du côté de **la Collectivité Territoriale de la Martinique,** la demande de reconduction tacite de mon RSA que cette administration a reçue de la CAF de la Martinique le **16 décembre 2024** a enfin été traitée et le RSA m'a été accordé par la CTM le **17 septembre 2025.**

Ainsi, rien n'explique une telle distorsion dans le traitement de ces dossiers dans ces deux départements :

> **Trois mois et cinq jours** *pour les Hauts-de-Seine, contre* **neuf mois,** *pour la Martinique. Ce qui représente une durée* **trois fois** *plus longue pour le traitement de mon dossier de RSA par la Collectivité Territoriale de la Martinique.*

En outre, après m'avoir fait macérer **neuf mois**, dans mon jus de souffrance, la Collectivité Territoriale de la Martinique s'éveille telle la princesse qui était dans un profond sommeil, déconnectée durant une longue période de la réalité, et la finalité est qu'elle choisit de **me délester de plus de 600 € de RSA pour le trimestre de février à avril 2025.** Quelle en est la raison ?

Ce que je vis est-il normal, selon vous, dans une République laïque, qui a pour fondements les droits de l'homme et du citoyen ?

**Serions-nous passés dans la forêt de Sherwood et M. Serge LETCHIMY aurait-il revêtu l'habit du shérif de Nottingham ?**

Je développe ces réalités que je viens de présenter dans mes livres intitulés **« De souffrance, d'encre et de justice »** et **« Infamies d'État ».**

Pour poursuivre, il est à noter que j'ai notifié ces faits, ces exactions de M. Serge LETCHIMY trônant à la tête de la Collectivité Territoriale de la Martinique, dans deux documents que j'ai joints à mes **486 courriers,** que j'ai transmis aux **486 députés** en même temps que mon livre.

> *Mais là encore rien ! Tout cela est resté des mois plus tard lettre morte. Maintenant ces points actés, poursuivons.*

Pour vous présenter ce que j'ai vécu, je vais vous donner une image forte qui symbolise ce que les lois dominicales et vaccinales contre la COVID-19 m'ont fait — et me font encore — endurer.

Pour ce faire, je vous dirais que mon histoire, si je ne pouvais pas prouver qu'elle a réellement existé, grâce aux preuves que j'apporte dans mes livres intitulés **« De souffrance, d'encre et de justice »** et **« Infamies d'État »,** pourrait aisément passer pour un feuilleton de série B de mauvais goût.

Et pourtant ! Il s'agit bel et bien de ma vie et des lois inconstitutionnelles – les lois dominicales et vaccinales contre la covid-19 – qui sont venues miner tous mes efforts d'insertion sociale. Avec du recul, mon sentiment est d'avoir été sur un mât de cocagne.

Au sommet se trouvent la réussite, l'insertion sociale, l'épanouissement professionnel et personnel. Malheureusement, ce mât est graissé avec des liquides des plus visqueux, que sont les textes législatifs, inconstitutionnels, qui portent à la fois les lois vaccinales contre la covid-19 et les lois dominicales.

Parti de rien, je me suis battu pour gravir, à force de volonté et par la grâce de Dieu, les échelons jusqu'au sommet du mât, touchant du doigt les récompenses tant espérées.

Mais voilà, la graisse perfide de ces lois insidieuses m'a fait glisser, et me voilà à nouveau au pied du mât. Dès lors, mon état est bien pire qu'avant, car j'ai été sali par cette graisse pernicieuse que sont ces lois inconstitutionnelles, qui ont taché mon vêtement. C'est exactement l'image qui me vient à l'esprit quand je pense à tout ce qui s'est produit et se produit encore et qui me donne le tournis. *Incroyable !*

Je demande que justice soit faite, car jusque-là, ni le président de la République, ni les ministres concernés, ni les élus, ni les hautes autorités établies sur les finances publiques n'ont jugé bon, de mettre en place ce que je demande et qui n'est autre que vivre dans la dignité et ne plus être maintenu dans la précarité par des lois et des administrations, qui ont outrepassé leurs droits et leurs prérogatives.

Je viens vers vous, par ce livre, afin que nous ne régressions pas et que mon histoire ne soit pas cette exception qui démontre que le sang de ceux qui ont fondé notre Nation, n'a pas coulé en vain. Mon objectif est que ceux qui ont souffert sous le joug inique des lois dominicales et vaccinales contre la covid-19 puissent être dédommagés.

Ainsi, au vu de ce qui a été présenté dans mes livres intitulés **« De souffrance, d'encre et de justice »** et **« Infamies d'État »,** je demande que justice me soit faite, ainsi qu'à tous ceux qui comme moi, ont souffert, sous la férule des lois vaccinales contre la covid-19, lesquelles sont sans fondement, car contrevenant à la *déclaration d'Helsinki* et par extension au droit européen.

Il en est de même pour ceux qui ont souffert et souffrent encore à cause des lois dominicales, qui pourtant sont inconstitutionnelles, car d'essence religieuse. Je demande que nous puissions être dédommagés pour les pertes et sévices subis ; mais à quel prix !

Malheureusement, ce dédommagement ne pourra jamais apporter de réponse ni compenser la douleur des familles de ceux qui, accablés par la souffrance, se sont donné la mort à cause de la perte de leur emploi. Ainsi, il n'y a pas que le virus de la covid-19 qui tue, mais aussi des lois iniques et infondées, établies en toute illégalité qui ont mené ou mènent encore certains à la tombe de façon prématurée.

**Pour ma part, je suis bien en vie, mais les larmes versées pour notre constitution ont jusqu'à présent été vaines.**

Il est important pour moi que vous puissiez comprendre que ces situations auxquelles j'ai été confronté, je ne les ai pas désirées car, avant d'en arriver à défendre mon cas devant la justice, j'ai cru en l'intégrité de la République Laïque qu'est la France et pour laquelle des hommes et des femmes courageux ont versé leur sang et donné leur vie et ce, dès **1789,** lors de la Révolution française.

Ceci, tout comme pour les fiers nègres marron, en quête de liberté, qui se sont élevés contre les colons. Juste avant de vivre l'impensable, j'avais foi en notre république Laïque qu'est la France et au fait que notre constitution nous assurait, en tant que citoyen, qu'aucun inique puissant ne viendrait ratiboiser un citoyen Français. Eh oui, ma naïveté a été bien grande, je le concède ! Considérant mon histoire, ce qui a été édicté au balbutiement de la constitution, **la liberté, la légalité, la fraternité** me semblent, en ce jour n'être plus qu'un mythe, une utopie.

En effet, ce que j'ai subi alors que les plus hautes autorités françaises en avaient connaissance et qu'aucune issue concrète n'a pu être trouvée – Pour le découvrir voir mon livre intitulé **« Infamie d'État »** au chapitre **« Éléments établissant la responsabilité de l'État français dans les préjudices que j'ai subis »** – est selon moi, indigne d'un pays tel que la France.

Comment une nation forte, une République où les droits de l'homme sont la bannière, peut-elle permettre qu'un citoyen, parti de rien, et ne voulant pas demeurer une charge pour sa Nation, se batte comme un Lion afin d'assurer à ses enfants et à lui-même un avenir meilleur et qui, ayant atteint un statut qui fait de lui un Français au revenu moyen de **3 500 euros,** soit amené à percevoir, durant plusieurs mois, **moins que le minimum vital**, à cause de lois qui bafouent Marianne, donc notre Nation, et être abaissé par ceux là-même qui, issus du peuple, ont fait serment de servir les citoyens ?

À vous, qui me lisez, arrivez-vous à vous imaginer ce que je vis ? Souvent, la meilleure façon de comprendre une personne qui souffre à cause d'une pierre dans ses chaussures est de les porter un temps.

*Pouvez-vous, ne serait-ce qu'un instant chausser mes sabots ?*

Je ne suis qu'un simple Français, je n'ai pas de nom prestigieux ni de parent fortuné, j'ai seulement eu la naïveté de croire en les valeurs de la République, en cet héritage inestimable qu'est notre constitution, léguée au prix du sang d'hommes et de femmes de grande valeur !

Néanmoins, je veux que vous sachiez que, malgré les vicissitudes qui ont largement été mon lot, ces dernières années, je continue à croire en la liberté, la légalité et la justice.

Pour continuer, je vous dirais que le comble de cette affaire, c'est que ce fonctionnaire — dont j'ai déjà cité le nom — a réussi à faire en sorte qu'un chef d'entreprise, à la tête de deux sociétés en plein essor, se retrouve dans une situation financière pire encore que celle d'une personne sans domicile fixe.

Voilà une image qui me vient à l'esprit en considérant ma situation :

*Je me retrouve tel un homme qui a fait naufrage sur une île déserte avec pour seul moyen de subsistance, une caisse de boîtes de conserves. Sur cette île, il n'y a aucun moyen d'ouvrir ces boîtes de conserves qui ne sont pas dotées d'une ouverture facile.*

*On a beau les frapper avec des pierres, cela ne fait que les déformer sans les ouvrir car ces boîtes sont en acier renforcé.*

*Ainsi, alors qu'il y a à proximité un petit point d'eau douce, une cargaison de conserves qui lui aurait permis de vivre pendant des mois, le voilà défaillant, et sur le point de mourir de la plus atroce des morts, la faim, sur un chargement de conserves.*

Cette image représente bien ce que je vis car, d'un côté j'ai deux sociétés, mais je n'ai pas pu y travailler durant des mois, parce que je ne suis pas vacciné et que les lois vaccinales contre la covid-19 me l'interdisaient, alors qu'elles contreviennent à la constitution.

D'un autre côté, cette aide qui aurait pu me permettre de garder la tête hors de l'eau ne m'a plus été versée, à cause du traitement approximatif de mon dossier par ce fonctionnaire des impôts.

Je vis de grandes souffrances depuis des mois ! Néanmoins, en ce jour, je me rends compte que les voies du ciel sont impénétrables et que le Seigneur nous guide sur des sentiers des plus incompréhensibles pour que nous puissions œuvrer en son nom.

Quand j'ai pris la plume pour écrire mon ouvrage intitulé **« Infamie d'État »,** mon objectif premier était simplement de faire entendre ma voix afin que l'injustice criante dont je suis victime, sous le joug de M. GUILGAULT cesse.

Pour ce faire, comme déjà expliqué, j'ai entrepris plusieurs démarches. J'avais entre autres, bon espoir d'être entendu par le président de la République, un député, un sénateur, le préfet de LA MARTINIQUE, un élu local, etc. *enfin quelqu'un…*

Mais voilà, plus de trois ans plus tard, aucun d'eux n'a réagi. Oui, je n'ai toujours pas *« digéré »* l'absence de réponse d*es sénateurs, des députés ou du président de la CTM, M. Serge LETCHIMY,* alors que je suis dans cette grande précarité.

Je suis conscient que je ne suis pas le seul dans cette situation, mais ne serait-ce qu'une réponse pour montrer que notre sort ne laisse pas totalement indifférent, aurait fait toute la différence.

Vous rendez-vous compte de la situation ? La France avait-elle besoin d'un pauvre de plus ? Avait-elle besoin d'un nouvel assisté, vivant des minima sociaux ?

> *Où va la France, si désormais les iniques et les puissants, peuvent brimer, en toute impunité, le petit peuple ?!*

Sinon, m'étant retrouvé seul avec ma douleur, sans personne pour me secourir, j'ai donc dû faire ce que le Seigneur m'inspire de mieux :

> *Disséquer des textes pour en tirer la substantifique moelle.*
> *C'est avec une plume de souffrance que je le fais.*

Ainsi, la raison d'être première pour laquelle j'ai entrepris d'écrire afin de dénoncer les exactions que M. Vincent GUILGAULT a perpétrées à mon encontre, est devenue secondaire et une partie insignifiante de mes travaux présentés dans mon ouvrage intitulé **« Infamie d'État ».**

En ce jour, je glorifie Dieu de m'avoir guidé sur cette voie ; car l'Esprit de Dieu m'ayant conduit à rechercher des textes afin de présenter mon bon droit pour me défendre, chemin faisant, à force de **« potasser »,** il m'a permis de tomber sur une mine d'or d'informations qui m'a fait aller bien au-delà de ma démarche initiale.

Ce faisant, aujourd'hui, il m'est donné de défendre la cause des non-vaccinés contre la covid-19 qui ont été brimés et stigmatisés.

*Pourquoi ?* Les différents textes que je rapporte dans mon livre déjà cité montrent clairement qu'il y a transgression de la loi dans les mesures mises en place, non seulement par la France, mais aussi par bon nombre de pays.

En outre, quel combat plus noble que celui consistant à mettre en lumière ce que des femmes, des hommes, des enfants, ont vécu et combien ils ont injustement perdu la vie, juste parce qu'ils avaient choisi de demeurer fidèles au Seigneur et rejetaient le repos dominical ?

C'est ainsi que mon histoire, relatant au départ les souffrances subies sous le joug de cet inique fonctionnaire des impôts, a donné naissance à un livre composé de trois pôles. Ainsi, dans ces pages, tous mes combats ont trouvé un exutoire commun pour s'exprimer.

Pour poursuivre, j'aimerais vous faire une confidence :

*Je ne suis pas juriste, et ces sujets qui sont traités dans mon ouvrage intitulé* **« Infamie d'État »,** *il y a peu de temps encore, juste avant d'en commencer l'écriture, je ne les maîtrisais pas du tout, car les textes que je cite dans ces lignes m'étaient pour la plupart inconnus.*

*Étonnant me direz-vous : pourquoi, surtout en ce qui concerne les lois vaccinales contre la covid-19, les juristes n'ont-ils pas fait les analyses contenues dans mon livre déjà mises en exergue ? Comment un néophyte peut-il avoir l'outrecuidance de présenter un tel dossier ?*

*En réponse, je vous dirais que c'est l'Esprit de Dieu qui m'a guidé vers ces textes et je tiens à glorifier le Seigneur pour cette épée spirituelle qu'il me donne de vous transmettre.*

*Et ce, singulièrement à ceux qui souffrent à cause de ces lois discriminatoires : les lois vaccinales, qui les ont empêchés d'exercer leur activité parce qu'ils n'étaient pas vaccinés contre la covid-19 ; ou encore les lois dominicales, qui les obligent à chômer, malgré eux, le dimanche.*

*Je sais que pour beaucoup d'entre vous, présenter la Toute-Puissance de Dieu et mettre en exergue la magnificence de ses œuvres peut paraître pure folie. Et pourtant ! Seul l'avenir dira si les dossiers que je porte et qui sont présentés dans mon livre me seront favorables.*

*Si j'ai gain de cause, surtout dans le dossier relatif aux lois vaccinales contre la covid-19, force sera de constater que le Seigneur est bien à mes côtés et que je n'ai pas perdu la raison, sa Toute-Puissance sera ainsi reconnue.*

*Car là où des juristes, des avocats, des députés, des sénateurs etc., n'ont pas su terrasser ces lois, moi, sans formation juridique, mais sous l'égide de l'Esprit de Dieu, j'ai pu.*

*Ainsi, prêtez l'oreille, car l'avenir nous dira ce qu'il en est !*

Vu ce que je vis, certains auraient peut-être capitulé – ne se seraient pas mis à nu en dévoilant des éléments aussi difficiles et personnels – mais écrire m'aide à extérioriser l'impensable, d'autant que je ne cautionne pas la violence comme mode de dialogue et, prendre la plume est une manière d'agir pacifique pour se faire entendre.

Preuve en est, car bien qu'injustement brimé, acculé, je ne recours pas à la violence mais à l'écriture, pour porter ma voix et je remercie le Seigneur de ce qu'il fait de moi. Une des réalités qui est la mienne en ce jour, c'est que je ne baisserai pas les bras, par la grâce de Dieu, tant que justice ne me sera pas faite, et je continuerai à crier de toute mon âme contre les abominations que j'ai subies.

Au nom Puissant de Jésus-Christ, lui le Roi des rois et le Seigneur des seigneurs, tous ceux qui sont à l'origine de ma déchéance **"n'auront pas ma peau",** je me battrai jusqu'au bout comme un lion.

Ainsi, alors que les embûches se présentent comme la mer Rouge devant moi et que les problèmes et difficultés me suivent tels les Égyptiens en furie, je suis certes démuni, mais je continue à avancer par la foi, malgré les intempéries de la vie, car je sais servir un grand Dieu. J'ai foi qu'il agira, d'une façon ou d'une autre !

Ce faisant, une chose est sûre, bien que je sois affaibli par cette situation extrêmement difficile et dommageable pour moi (*vous connaissez maintenant les détails de l'affaire*), mes adversaires ne me détruiront pas car, comme je l'ai indiqué, le Seigneur me donne la capacité de coucher par écrit mes expériences et mes ressentis.

C'est là mon exutoire ! Pour poursuivre, je vous dirais qu'il est des combats titanesques que l'on mène et qui semblent, à première vue, perdus pour la partie semblant être la plus faible.

Pourtant ! Dans la Bible, un cas similaire est présenté, dans la lutte qui oppose le jeune et frêle berger David, au géant homme d'armes Goliath *[1 Samuel 17 versets 12-58]*.

Nous sommes ici, selon moi, dans la même configuration avec les parties de mes livres intitulés **« De souffrance, d'encre et de justice »** et **« Infamies d'État »** destinées à présenter les œuvres iniques de l'État français. Au regard de sa puissance financière et intellectuelle, je ne puis certes pas y faire face d'un point de vue humain.

Je ne suis pas pour autant démuni, car ma foi en l'Éternel me porte, ce dernier est ma tour forte. J'ai l'assurance qu'il fera toujours prévaloir la vérité. C'est pour cela, qu'en son nom, durant toutes ces longues années, j'ai continué à œuvrer afin que la vérité se fasse jour.

Il est temps, en vue de donner plus de pouvoir d'achat aux Français, de permettre à ceux qui le veulent de travailler le dimanche, afin de gagner honnêtement leur pain.

*Afin que les choses changent, il vous faut prendre position en déclarant publiquement que vous rejetez les lois dominicales. Il vous faut interpeller l'État français afin qu'il puisse abroger cet aiguillon que sont ces lois interdisant de travailler le dimanche, en France.*

*À vous qui avez, dans mon livre intitulé* **« Infamie d'État »,** *connu la vérité concernant les fondations des lois imposant que le dimanche soit chômé, vous rendez-vous maintenant compte de l'aberration que sont ces lois ?*

*Levez-vous afin de défendre la justice et la vérité. J'en appelle, en outre, à tous ceux qui reconnaissent que le Sabbat (Shabbat) est le jour que Dieu a mis à part, et qu'il est ce jour saint établi en vue de le représenter comme étant le créateur de toutes choses et qui confessent que Dieu a sanctifié le Sabbat (Shabbat), l'a consacré et mis à part.*

*Il est temps que les brebis du Dieu Tout-puissant,* **El Shaddai,** *puissent devenir les lions que leur maître, Jésus-Christ, les appelle à être. Pour que, dans l'unité et selon les bases que la législation autorise, ils puissent descendre pacifiquement dans les rues. Il faut que comme un seul homme, les voix du peuple juif, ainsi que celles de tous les chrétiens qui observent le Sabbat, s'unissent pour se faire entendre.*

> *Il est temps que soient abrogées ces lois obsolètes qui entravent la liberté individuelle des Français, observateurs du Sabbat et du Shabbat, qui veulent travailler le dimanche.*

Pour poursuivre, je vous dirai que, mon livre intitulé *« Infamie d'État »* sera, si Dieu le veut, rédigé en français et en anglais, ce qui permettra à mon histoire, qui dépasse l'entendement, d'être connue au-delà des frontières.

Je ne demande pas vengeance, je laisse Dieu agir en son temps. Mon objectif est que justice me soit faite, ainsi qu'à tous ceux qui ont subi et subissent encore les contrecoups des lois vaccinales contre la covid-19 et des lois dominicales, qui sont pourtant inconstitutionnelles et qui n'ont donc pas leur place en France.

Nous en sommes venus, en France, à voir les droits des citoyens bafoués, par ceux-là mêmes qui ont fait le serment de les protéger, qui ont entre leurs mains le pouvoir, qui en usent et en abusent, martyrisant, au passage ceux qui leur sont assujettis.

> *Néanmoins, le despotisme des iniques puissants ne ratiboise qu'un temps les plus faibles qu'eux ! Car, par la plume et sans violence, tout opprimé est appelé à devenir le pire cauchemar de ceux qui l'abaissent.*
>
> *En effet, l'encre et le papier ont une puissance bien supérieure à celle qu'on leur prête, car la connaissance que chaque citoyen peut acquérir nous donne la capacité de changer notre avenir, tant individuel que national.*
>
> *Dans l'histoire de l'humanité, bien des dominateurs, qui pensaient être inébranlables, ont été renversés par ceux qu'ils opprimaient.*

*Nous avons l'exemple des fiers sans-culottes de la Révolution française, ou aux Antilles, des fiers et impétueux nègres marron qui se sont élevés contre le despotisme des iniques puissants qui, à leur gré, brimaient plus faibles qu'eux sans que nul ne s'insurge. Ils ont ainsi brisé le joug de leurs dominateurs et sont devenus des hommes et des femmes libres.*
*Par ma plume, je vous apporte cette arme puissante, qu'est mon livre intitulé* **« Infamies d'État »,** *afin que certaines chaînes de servitude qui demeurent encore en France et qui sont érigées par ceux-là mêmes à qui les citoyens ont donné le pouvoir, puissent être brisées.*

Pour continuer, je vous dirais que nous avons déjà parcouru un bon chemin jusqu'ici. Tout au long de ces lignes, j'ai la conviction de vous avoir armés, en vue de faire valoir vos droits ou ceux de tous ceux qui sont ou ont été en souffrance sous la férule inique des lois vaccinales contre la covid-19 et des lois dominicales.

Fort de cet argumentaire, fruit de ma réflexion, j'aimerais vous interpeller, que vous soyez français ou un habitant d'une autre partie du globe :

1. *Maintenant que vous avez lu mon livre intitulé* **« Infamies d'État »,** *pensez-vous que je sois paranoïaque ?*
2. *Mes propos vous paraissent-ils n'être que de simples arguties ?*
3. *Pensez-vous qu'au XXIe siècle, dans un pays comme la France, qui se targue d'être la patrie des droits de l'homme, ce que j'ai vécu puisse avoir la moindre légitimité ?*
4. *Un fonctionnaire d'État peut-il, en toute impunité et sans justification, briser un chef d'entreprise, le pousser à la faillite et le réduire à la mendicité, sans que personne ne s'en émeuve ?*
5. *Un gouvernement, qui est censé être au service du peuple, dans le pays qui porte la réputation d'être celui des droits de l'Homme, peut-il, en toute impunité, édicter des lois et des décrets discriminatoires et sans fondement en vue de brimer tout ou partie de son peuple, sans que personne ne s'insurge ?*

6. *Où sont passés, le droit, la justice, la fraternité et les qualités chevaleresques qui font l'honneur de l'être humain ?*
7. *Si vous étiez à ma place, que souhaiteriez-vous ? Ou si vous étiez à la place de ces soignants qui se retrouvent sans ressources, parce qu'ils ont choisi en leur âme et conscience de ne pas se faire vacciner contre la covid-19, ou à celle de ces observateurs du Sabbat ou du Shabbat qui subissent le joug de fer des lois dominicales d'inspiration catholique, que souhaiteriez-vous ?*

À vous qui me lisez, n'oubliez pas que ma douleur actuelle et celle des non-vaccinés contre la covid-19 qui se sont vu imposer un chômage forcé, ou encore celle des observateurs du Sabbat ou du Shabbat qui sont entravés par ces iniques lois dominicales, pourraient bien être la vôtre, ou celle de l'un de vos proches. **Eh bien, ce que vous auriez voulu pour vous, faites-le pour nous !**

Que vos cris s'élèvent du fin fond de l'univers pour dénoncer ces abominations que l'on nous fait vivre en tant que non-vaccinés contre la covid-19, ou comme observateurs du Sabbat ou du Shabbat ou encore ce que j'ai vécu sous le joug de M. Vincent GUILGAULT, sans que les représentants de l'État n'interviennent. Je m'attends à votre secours ! N'attendez pas que la mort vienne nous frapper pour venir avec des fleurs, pleurer sur nos tombes et nous ériger en martyrs du système. **C'est maintenant que nous avons besoin de vous.**

Aujourd'hui est le jour où il vous faut agir, non seulement pour que justice me soit rendue, mais plus encore, afin de délivrer tous ceux qui ont perdu leur emploi à cause des lois vaccinales contre la covid-19 ainsi que les observateurs du Sabbat ou du Shabbat que les lois dominicales spolient. **À nous donc de changer les choses, par la grâce de Dieu.**

Dans mes livres intitulés **« De souffrance, d'encre et de justice »** et **« Infamies d'État »,** mon but premier est l'abrogation des lois dominicales et des lois vaccinales contre la covid-19, mais je ne puis à moi seul poursuivre cette œuvre, car un homme seul est isolé et peine à se faire entendre. J'ai besoin de votre soutien.

Pour l'instant, je mène dans le dénuement cette lutte.

Si je poursuis seul ce combat, sans vous, le message contenu dans mes livres intitulés **« De souffrance, d'encre et de justice »** et **« Infamies d'État »,** restera lettre morte. Seul, je n'ai que peu de poids face à l'État français. La Parole de Dieu nous apprend dans *[Ecclésiaste 9 versets 15-16]* que la sagesse (*connaissance*) que pourrait apporter le démuni au puissant sera méprisée.

Cette œuvre ne pourra donc, avoir de devenir sans vous. Pour que les choses changent, j'invite tous les Français, surtout les chrétiens observateurs du Sabbat et les juifs, à se joindre à moi.

Pour soutenir votre démarche, je vous invite à vous armer de mon livre intitulé **« Infamie d'État »,** car ces divers textes législatifs vous permettront d'être armés dans votre démarche (*individuelle et collective*) face à l'État français. Ces textes législatifs démontrent le non-sens des lois dominicales et vaccinales contre la COVID-19.

Ils devront être confrontés au gouvernement français et à M. MACRON, afin que justice nous soit rendue. Pour poursuivre, je vous dirais que, l'une des belles images que j'ai de l'unité qui amène la victoire est présentée dans ce texte : **« Mieux vaut être à deux que tout seul. On tire alors un bon profit de son travail. Et si l'un tombe, l'autre le relève, mais malheur à celui qui est seul et qui vient à tomber sans avoir personne pour l'aider à se relever.**

**De même, si deux personnes dorment ensemble, elles se tiennent chaud, mais comment celui qui est seul se réchauffera-t-il ? Un homme seul est facilement maîtrisé par un adversaire, mais à deux ils pourront tenir tête à celui-ci.** *Et une corde à triple brin n'est pas vite rompue. » [Ecclésiaste 4 versets 9-12, Bible Semeur].*

Ce texte dans son essence, présente pour moi l'union comme faisant la force. La victoire des Alliés, malgré leur foi ou leurs convictions diverses, lors de la Deuxième Guerre mondiale, nous démontre la valeur de l'unité de tous contre la tyrannie.

**Il vous faut maintenant agir.** Je pense que mon livre intitulé **« Infamie d'État »,** fruit d'un long travail de recherches historiques et juridiques, donne les bases qui permettraient d'abroger ou de modifier en notre faveur ces lois qui nous oppriment depuis trop longtemps.

En tant qu'enfants de Dieu, nous sommes ses sentinelles et ne pouvons nous taire quand l'impensable se perpétue.

Faisons en sorte d'agir comme Paul l'a fait dans ce texte : **« C'est pourquoi je vous déclare aujourd'hui que je suis pur du sang de vous tous, car je vous ai annoncé tout le conseil de Dieu, sans en rien cacher. »** *[Actes 20 versets 26-27, Bible Louis Segond]*.

À vous qui avez lu ces lignes et qui êtes interpelés par mon combat, ne restez pas inactifs, alors que des âmes sincères sont malmenées par l'État français à travers les lois dominicales et les lois vaccinales contre la covid-19, qui les conduisent, comme ce fut mon cas, à une grande précarité.

Il est de notre responsabilité de défendre ceux que les puissants de ce monde oppriment. Voici ce que déclare le Saint Livre dans ce texte :

**« Délivre ceux qu'on traîne à la mort, ceux qu'on va égorger, sauve-les ! Si tu dis : ah ! Nous ne savions pas !**

**Celui qui pèse les cœurs ne le voit-il pas ? Celui qui veille sur ton âme ne le connaît-il pas ? Et ne rendra-t-il pas à chacun selon ses œuvres ? »** *[Proverbes 24 versets 11-12, Bible Louis Segond]*.

Il ne nous faut pas être comme Caïn, pensant que Dieu ne voit pas nos œuvres ni ne connaît nos cœurs, car nous sommes les gardiens de nos frères.

Ce faisant, le bien que nous savons devoir faire et que nous ne faisons pas, nous rend répréhensibles devant le Seigneur.

Le texte qui suit nous renseigne à ce propos : **« Celui donc qui sait faire ce qui est bien, et qui ne le fait pas, commet un péché. »** *[Jacques 4 verset 17, Bible Louis Segond]*.

Ce texte nous renseigne également : *« Si nous avions oublié le nom de notre Dieu […]* **Dieu ne le saurait-il pas, lui qui connaît les secrets du cœur ? »** *[Psaumes 44 versets 21-22, Bible Louis Segond]*.

Finissons avec ceci : **« Est-ce donc en vous taisant que vous rendez la justice ? Est-ce ainsi que vous jugez avec droiture, fils de l'homme ? »** *[Psaumes 58 verset 2, Bible Louis Segond]*.

J'ai fait, plus que ma part, car mes livres intitulés **« De souffrance, d'encre et de justice »** et **« Infamies d'État »,** qui sont le fruit d'un long travail acharné, je vous les offre déjà en version numérique en français et, j'aspire aussi à le faire en langue anglaise.

Il en sera de même, si c'est la volonté de Dieu, pour les versions papier, si vous répondez de façon positive à cet appel que je vous adresse à la fin de ce chapitre. L'objectif étant que tous ceux qui se sentent concernés puissent le lire et se mobiliser.

J'agis ainsi, conformément à ce que l'Esprit de Dieu m'a inspiré. De votre côté, partagez mes livres intitulés **« De souffrance, d'encre et de justice »** et **« Infamies d'État »,** avec le plus grand nombre.

Pour ce faire, utilisez largement les moyens mis à votre disposition, **email, Facebook, WhatsApp, Instagram, TikTok, etc.** sur mon site, dont les coordonnées figurent à la fin de ce chapitre.

Pour continuer, je vous dirais que j'ai travaillé en moyenne de *8* à *12 heures par jour* sur mes livres intitulés **« De souffrance, d'encre et de justice »** et **« Infamies d'État »,** depuis le mois d'*octobre 2021,* et je suis en train de les finaliser en ce jour, le *20 novembre 2026*. L'objectif étant qu'ils sortent au plus tôt.

Pour que ces livres puissent voir le jour, alors qu'ils sont offerts, j'ai investi tout ce que je possède. En contrepartie, dans ce livret, j'ai intégré une demande d'aide financière que je sollicite auprès de ceux qui me liront. Ainsi, même si je suis actuellement dans le besoin, à cause d'une situation indépendante de ma volonté, j'ai bon espoir de recevoir de l'aide.

Grâce à elle, donc grâce à vous, peuple fidèle du Seigneur, et ceci fait déjà ma joie, je pourrai partager mes pensées et mes convictions qui ne tomberont pas dans l'oubli. Mon travail ne sera donc pas vain car il permettra, j'en suis sûr, d'enrichir ceux qui liront mes livres.

Pour que vous puissiez comprendre ma philosophie et ma foi, je vais vous présenter une allégorie :

> *Imaginez que vous ayez un oranger qui vous donne en abondance des oranges qui sont sucrées comme du miel, que vous destinez à la vente. Cependant, placé où vous êtes, nul ne sait que vous en avez à vendre. De ce fait, vos oranges pourrissent sur l'arbre alors que vous êtes dans le besoin.*
>
> *Pour changer cette situation, vous faites donc des plans en vue de les vendre et, pour ce faire, vous les présentez dans une foire, afin que le plus grand nombre puisse les goûter.*

*Sachant qu'elles sont sucrées à souhait, vous savez que ceux qui viendront et les goûteront seront conquis et que vous pourrez vivre de votre récolte.*

Cette image que je prends pour présenter mes livres peut vous paraître présomptueuse. Néanmoins, pour moi, mes ouvrages sont de l'acabit de ces oranges, car ils sont le fruit de nombreuses recherches et d'un travail acharné. Vu leur teneur, j'ai bon espoir qu'ils vous apporteront des connaissances qui vous fortifieront.

J'ai encore beaucoup de choses à vous dire au travers de mes vingt livres, qui sont en attente de fonds pour être édités. Je vous convie, à travers leurs lignes, à faire des voyages inédits.

Avant de poursuivre, je tiens à préciser que je n'ai pas fait d'études littéraires, je suis avant tout un passionné d'écriture, pas un écrivain.

Je me reconnais donc comme étant un auteur. Dans mes livres, comme c'est le cas dans celui-ci, je mets par écrit mes expériences et mes convictions profondes.

*Cet amour de l'écriture m'est venu un jour où j'ai eu à mener une réflexion sur la durée fugace de notre vie sur Terre. Beaucoup ont travaillé, jouissent de leur vivant du fruit de leur travail, mais souvent, après leur mort, il ne reste plus rien de ce qu'ils étaient, de leurs pensées, de leurs convictions.*

*Ils descendent dans la fosse et* **« s'étiolent comme l'éther ».**

*Je n'ai aucune connaissance de ce qu'ont été mes aïeux. Quelles furent leurs convictions, leurs œuvres ; tout cela demeure une énigme pour moi.*

*D'autant plus qu'en tant qu'Antillais, je suis issu d'un peuple qui a connu les chaînes et l'aliénation de l'esclavage.*

*Par contre, quand je lis des livres que de grands auteurs comme TERTULLIEN, Martin LUTHER ou Ellen G. WHITE, etc., les grands réformateurs ont écrits souvent, il y a de cela des siècles, j'apprends à les connaître et leurs écrits me fortifient.*

De cette réflexion sont nés mon besoin d'écrire et ma passion des mots ! Mon objectif dans cette vie, n'est ni la richesse ni la renommée.

Mon leitmotiv est de porter mes connaissances et de laisser un héritage littéraire aux générations futures.

Mon souhait profond est de mettre par écrit mes connaissances et mes convictions afin de les partager avec ceux qui y prendront plaisir et qui, je l'espère, sortiront de mes livres édifiés.

Si ce livret vous a été d'une quelconque utilité, je vous invite à lire et à distribuer au plus grand nombre, mes vingt autres ouvrages qui vous apporteront, probablement, des connaissances tout aussi profitables.

> *Malheureusement,* **« l'argent étant le nerf de la guerre »,** *tous mes fonds ayant été investis dans la mise en place de mes livres, je n'ai plus les moyens de les faire paraître au format papier.*

Il reste encore beaucoup à faire pour que la vérité se fasse jour auprès du plus grand nombre, mais faute de finances, l'œuvre est en friche. Néanmoins, j'ai l'assurance que, par la grâce de Dieu, ce livret trouvera son public et que vous, qui serez amenés à le lire, ne resterez pas insensibles à cet appel à l'aide que je vous adresse.

**J'en appelle donc à votre générosité.** J'en appelle à ceux qui œuvrent en ce siècle, tels **les sept mille restés fidèles au Seigneur du temps d'Élie** *[1 Rois 19 verset 18], [Romains 11 versets 2-5]* et cela, qu'importent votre religion ou vos convictions.

Je sais que vous, vous ne fermerez pas vos cœurs à cet appel à l'aide, car vous marchez par amour selon que le Seigneur nous le demande dans ce texte : **« À celui qui te demande, donne ; et ne te détourne pas de celui qui veut t'emprunter de l'argent. »** *[Matthieu 5 verset 42, Nouvelle Bible en français courant].*

Complétons avec ceci : **« Voici comment nous savons ce qu'est l'amour : Jésus Christ a donné sa vie pour nous. Nous aussi, nous devons donner notre vie pour nos frères et nos sœurs.**

**Si quelqu'un a les moyens de vivre et voit son frère ou sa sœur dans le besoin mais lui ferme son cœur, comment peut-il prétendre qu'il aime Dieu ?**

**Mes enfants, n'aimons pas seulement en paroles, avec de beaux discours ; faisons preuve d'un véritable amour qui se manifeste par des actes !**

**Voilà comment nous saurons que nous appartenons à la vérité.** *Voilà comment notre cœur pourra se sentir rassuré devant Dieu. » [1 Jean 3 versets 10-19, Nouvelle Bible en français courant].*

Terminons avec ce texte : **« Quand, dans un de tes villages que le Seigneur ton Dieu te donne, un de tes frères pauvre aura quand même besoin d'un prêt, ne refuse pas de lui tendre la main. Au contraire, ouvre ta main toute grande et prête-lui ce dont il a besoin. […]** *Accorde-lui donc un prêt de bon cœur.*

**Grâce à cette générosité, le Seigneur ton Dieu te bénira dans tout ce que tu entreprendras.**

**Il y aura toujours dans le pays des personnes pauvres, c'est pourquoi je t'ordonne d'ouvrir ta main à ton frère, le pauvre et le malheureux dans ton pays. »** *[Deutéronome 15 versets 7-8, 10-11, Nouvelle Bible en français courant].*

Si ce livret ou mes ouvrages intitulés **« De souffrance, d'encre et de justice »** et **« Infamie d'État »,** que je vous offre, vous ont touchés, faites un geste, aidez-moi à continuer à fortifier et à aider le plus grand nombre.

En outre, j'ai besoin de fonds pour faire corriger les versions anglaises de mes livres intitulés **« De souffrance, d'encre et de justice »** et **« Infamie d'État »** dont je suis en train de finaliser la traduction. *J'ai aussi besoin d'un soutien financier pour pouvoir éditer les deux versions papier de ces ouvrages, en anglais et en français, afin qu'ils soient offerts au plus grand nombre.*

Enfin, en conformité avec *[1 Corinthiens 9 versets 1-14],* celui qui porte l'œuvre du Seigneur doit être soutenu pour vivre. À ce titre également, j'ai besoin de votre soutien financier.

Pour ce faire, si le cœur vous en dit, vous avez la possibilité de faire un don sur l'un des onglets **« Faire un don »,** disponibles sur mon site : **http://www.kenny-pierre.com**